Master Negative
Storage Number

OCI00085.03

Histoire de Louis Mandrin

Rouen

1811

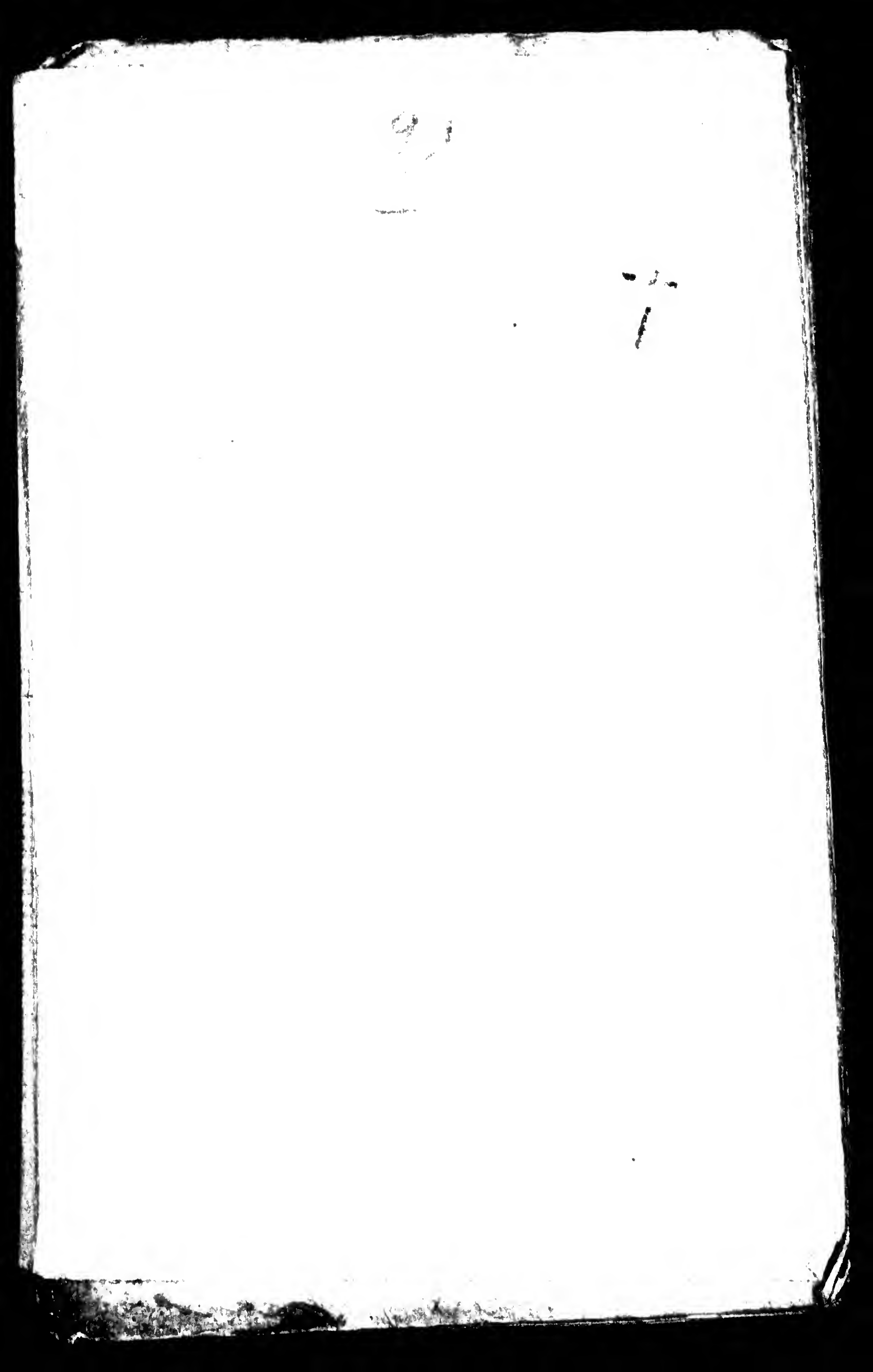
BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCI85.03

Control Number: AER-9035
OCLC Number : 31364831
Call Number : W PN970.F7 HISL2x
Title : Histoire de Louis Mandrin : depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec le détail exact de ses cruautés, de ses brigandages et de ses supplices.
Imprint : Rouen : Lecrêne-Labbey, 1811.
Format : 108 p. ; 14 cm.
Note : Running title: Histoire de Mandrin.
Note : Includes: Dialogue entre Cartouche et Mandrin.
Subject : Mandrin, Louis, 1725-1755.
Subject : Criminals France Biography.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/22/94
Camera Operator: AR



HISTOIRE
DE
MANDRIN.



MANDRIN.

HISTOIRE
DE LOUIS
MANDRIN,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SA MORT;

Avec le détail exact de ses cruautés, de ses brigandages et de ses supplices.

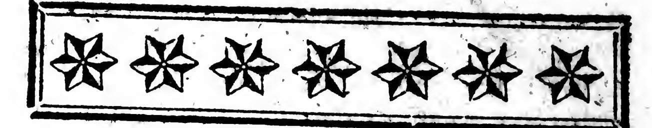


A ROUEN,

Chez LECRÊNE-LABBEY, Imprimeur-Libraire et Md. de Papiers, rue de la Grosse-Horloge, N°. 173.

1811.

On trouve, chez le même Libraire, un Assortiment général de Bibliotheque Bleue, d'Almanachs & d'Images de toute espece.



HISTOIRE DE LOUIS MANDRIN,

Depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Les Brigands ne devroient pas trouver place dans l'histoire. On blâme Saluste de nous avoir appris que Rome a eu un Catilina. Il semble que tous les chefs de Voleurs aient trouvé quelque gloire à marcher sur ses pas. Cependant le supplice qu'ils ont en perspective, auroit dû mettre une barriere à leurs crimes. Cartouche a péri sur la roue ; Mandrin a eu le même sort. C'est toujours par-là que finissent les brigands, les assassins, les incendiaires. On n'a jamais vu le coupable jouir impunément de son crime.

Louis Mandrin, naquit à St.-Etienne de St.-Géroit, en Dauphiné, le trente du mois de Mai, en l'an 1724 ; son pere étoit un homme du petit peuple, qui ne subsistoit que par son travail et par ses vols.

Quelques faux monnoyeurs lui ayant appris à fabriquer des espèces, il crut avoir trouvé le chemin de la fortune; mais il prenoit celui de l'échafaud. Cet art lui réussit mal. Mandrin fut dénoncé et poursuivi. Quelque temps après, il eut la témérité de faire feu sur quelques gardes, il fut tué dans le combat.

Le jeune Mandrin apprit la mort de son pere, et il jura de la venger: il hérita de quelques outils propre à la fabrique des monnoies, et plus encore de ce genre d'ambition qui nous porte aux grandes actions et aux crimes. A peine fut-il en état de manier le marteau, qu'il s'exerça à contrefaire les monnoies ou à les altérer. La guerre survint, Mandrin s'enrôla, et fit assez bien le métier de soldat, qu'il n'eût jamais dû quitter. C'est peut-être ce qui a fait croire au peuple que ce brigand avoit été Officier, et décoré des honneurs réservés aux militaires. La Croix qu'on lui a vue a été prise à un officier qu'il a poignardé, et le nom de Capitaine qu'on lui donne, est un titre qu'il a pu porter comme chef d'une bande de contrebandiers et de voleurs.

La guerre n'étoit pas encore finie lorsque Mandrin déserta, et emmena avec lui deux camarades. Son capitaine qui l'aimoit, ne voulut pas le déclarer, ni envoyer son signalement; il espéroit le ra-

mener par ce ménagement, qui devint fatal à lui-même. Pendant ce temps Mandrin se faisoit une bande qui grossissoit chaque jour, et qui l'avoit adopté pour chef. On lui trouvoit de l'esprit, une adresse admirable et du bonheur. Mandrin avoit une éloquence naturelle qui persuadoit; l'imagination vive, du courage pour former de grandes entreprises, et de l'audace dans le succès. Un crime lui coûtoit peu, lorsqu'il le jugeoit nécessaire à sa vengeance ou à ses projets. Cependant il avoit l'art de montrer de la candeur; ont eût pris son front pour le siége de la candeur même; il falloit étudier ses yeux pour y démêler cette humeur farouche qu'il cachoit avec soin, et qu'il ne déployoit que dans ses fureurs. Ses discours rouloient toujours sur la probité, et jamais homme n'en eut moins. On lui donne une taille avantageuse, les cheveux noirs, les sourcils épais, le nez aquilain, les traits réguliers, la poitrine large, la jambe belle et une force prodigieuse. Talens malheureux, qui marquoient une méprise de la nature, ou une corruption plus grande dans celui qui en abusa par l'usage qu'il en fit. Tel étoit le fameux brigand dont j'écris les actions.

La côte de S. André a beaucoup de rochers qui peuvent servir de retraites à ceux qui ne veulent en prendre une dans

les lieux habités. Mandrin y choisit un asile. Il étoit âgé d'environ 20 ans, et il se voyoit à la tête de dix ou douze déserteurs qui le regardoient comme leur pere, et qui ne vivoient que par sa fatale industrie; leur genre de vie étoit assez triste; ils fabriquoient pendant la nuit, et n'osoient paroître dans le jour. Mandrin plus hardi se montroit dans les foires, où il faisoit des emplettes. On remarque qu'il s'adressoit toujours aux marchands les plus éloignés, de crainte que le grand nombre des fausses espèces ne laissât quelque soupçon dans le pays. Il avoit même soin de se travestir: tantôt il paroissoit en militaire, tantôt il étoit en religieux ou en bourgeois. Au retour on évaluoit la marchandise, ou on la faisoit vendre par un homme affidé, et le capitaine avoit toujours une part distinguée dans les partages.

Trois ans s'étoient écoulés dans ce commerce, lorsque le capitaine de Mandrin revint au pays. Il fit dire au frere de celui-ci, que si son soldat ne rejoignoit pas le régiment, il alloit le dénoncer comme déserteur et le faire punir. Cette nouvelle fut portée à Mandrin, et le mit en fureur. Il recommanda à son frere de s'informer exactement des endroits que fréquentoit l'Officier. On lui nomma un jour auquel il devoit passer au bas de la côte: Mandrin se mit sur le chemin avec des pistolets.

Dès qu'il l'apperçut de loin, il fut à lui, et le pria, avec l'air le plus humble, de ne point le perdre. Il lui offrit même une somme pour son congé, et lui montra, à quelques pas delà, une petite maison, qu'il dit être celle de sa mere, en le priant d'y entrer pour accorder les choses. L'Officier tourna bride sans former aucun soupçon. A peine fut-il engagé dans le défilé, que Madrin lui cassa les reins d'un coup de pistolet, puis se tournant vers le domestique, il lui brûla la cervelle. Ses gens enleverent les corps, et le crime ignoré demeura impuni. Mandrin continua son commerce.

Qui croira que le cœur de ce barbare, qui massacroit avec inhumanité et par ingratitude, osoit se montrer sensible à l'amour. Ce sentiment, qui commande aux passions ou qui les éteint, semble ne jetter que de la douceur dans l'ame. Si les amans portent aux extrêmes, c'est dans la vue de posséder l'objet qui fait leur félicité, et ils agissent par aveuglement ou par désespoir; mais ils ne sont ni cruels ni sanguinaires. Mandrin, tantôt tranquille, tantôt féroce, réunissoit dans lui les vices les plus opposés, et il aimoit. Quel hommage pour une belle que celui d'un tel cœur.

Un Gentilhomme avoit laissé en mourant deux filles extrêmement belles.

Mandrin, épris des charmes de la cadette, chercha à lui marquer son amour. Il parla, il ne fut point écouté; il écrivit des lettres, on ne voulut pas les lire; il fit des présens, on les refusa. Cette rigueur le mettoit au désespoir, et l'envie de réussir le jettoit dans des pensées continuelles. La fabrique des monnoies souffroit quelques interruptions, et les comptes qu'il rendoit à ses compagnons n'étoient pas toujours fideles. Un d'entr'eux s'apperçut que le maître avoit le cœur blessé, et s'offrit pour le guérir. « Je te fais » mon second, lui dit Mandrin, si tu en » viens à bout; je me déferai de mon lieu» tenant Perrinet, qui m'ennuie, et je » te donnerai ma confiance et sa place. » Il y a des intrigues même parmi les brigands. R*** fut très-flatté de pouvoir supplanter son lieutenant, et brigua l'honneur d'être le second voleur de la bande. Il étoit neveu de ce R*** (1) qui

(1) Ce R*** étoit maréchal, lorsqu'il se fit espion. Il trompa notre Intendant, surprit un courrier, fut créé Colonel, et pris à sa premiere sortie avec la moitié de son régiment. On le condamna à être roué comme un des chefs de la révolte. Le prince Eugène demanda sa grace. R*** n'eut que les galeres, d'où il sortit après la mort de Louis XIV. Il est aujourd'hui en Hollande, âgé de 80 ans, avec une pension des Etats, et titre de Colonel.

fut espion pour les Sévégnols, en 1712, qui a ramé dix à douze ans à Marseille. Il vouloit gagner la roue à laquelle M. son oncle avoit échappé. « Vous êtes embar-
» rassé, dit-il à son maître ; je pénetre
» la cause des refus que l'on vous fait es-
» cuyer. Celle que vous aimez est no-
» ble ; vous n'avez peut-être pas eu le
» courage de dire que vous l'êtes ; il vous
» faut appeller monsieur du Mandrin,
» dire souvent ma terre, mes gens, mes
» chevaux, mon équipage. On écoutera
» vos titres, et l'amour se glissera à l'om-
» bre de votre noblesse. — Tu me fais
» ouvrir les yeux, dit Mandrin, je com-
» mence à m'appercevoir que ma roture
» ne figure pas bien à côté de la noblesse
» de mon amante, et que l'orgueil du
» sang peut étouffer dans elle les senti-
» mens du cœur. Je suis donc M. du Man-
» drin. Mais pourrai-je en soutenir le per-
» sonnage ? — Rien de plus facile, reprit
» R***, donnez-vous un laquais qui vous
» dira, monsieur le Baron du Mandrin ;
» prenez un petit air aisé ; regardez de
» côté tout ce qui sentira la roture ; gar-
» dez-vous bien de reconnoître ceux que
» vous connoissez : répondez quelquefois
» par monosyllabes, caressez souvent
» votre menton ; étendez-vous dans un
» fauteuil, ou levez-vous brusquement
» en fredonnant quelques airs, et mar-

» chez en pesant votre corps, sans ap-
» puyer le talon, ce qui est trop com-
» mun; il faut bien tant de choses pour
» être Baron dans un village. On dira : cet
» homme a de la naissance, car il se mon-
» tre sur un ton qu'un roturier ne pren-
» droit pas devant la noblesse. » Mandrin partit avec ces admirables instructions. Le titre de Baron ne nuisit pas à ses projets; on le trouva bien maniéré ou le cœur noble, et on ne l'interrompit plus lorsqu'il parla d'amour. On parut même lui permettre d'espérer. Il peignit toute sa passion dans ses yeux; il serra tendrement la main de celle qu'il aimoit, et on ne se fâcha pas; mais comme il ignoroit si un Baron avoit droit de baiser la main pour une premiere fois, il la quitta respectueusement sans oser le faire, et il se retira.

Pendant ce temps, les choses avoient bien changé de face dans la caverne. Un des compagnons, qui avoit eu horreur du meurtre commis, avoit quitté la bande. Le vigilant Roquairol qui s'en étoit apperçu, avoit fait enlever à la hâte les marteaux, le balancier, les coins, les espèces et les matieres préparées; et étoit couru en instruire son Capitaine, en taxant Perrinet de peu de capacité et d'indolence. Les archers prirent mal leurs mesures; ils marcherent tous ensem-

ble, et se présenterent en plein jour à l'embouchure de la caverne. Le brigadier fit grand bruit, et les précéda en criant: tue, tue. Ils pénetrerent, et ne trouverent que quelques mauvais outils, des fourneaux et des soufflets. Ils ne s'apperçurent pas même d'une grosse pierre qui masquoit un enfoncement, dans lequel Perrinet, trompé par Roqnairol, s'étoit endormi avec un autre. Un d'entr'eux proposa d'y passer la nuit, l'avis fut goûté, on se cantonna dans des coins, croyant faire capture de la bande entiere. Mauvaise façon de s'y prendre! Il n'y eut dans tout cela que Perrinet qui passa la nuit fort mal à son aise, les autres fuyoient pendant ce temps; et si on avoit battu la campagne, on les auroit trouvés dans des broussailles, ou dans les gorges des montagnes.

Cet accident fit quelque peine à Mandrin; il loua hautement la prudence de Roqnairol, et se moqua beaucoup de Perrinet qu'il croyoit dans les fers. Cependant il falloit trouver une demeure, ou abandonner le métier. Après bien des marches pénibles, on résolut de camper et de se retrancher. Mandrin choisit une montagne inculte, et se plaça à mi-côte, sous le pas d'une roche qui avançoit. Il tira une fosse en croissant, on fit soutenir les terres sablonneuses avec des éperons, et on se con-

senta de les fraiser avec des pieux. On travailla promptement à s'ouvrir une sortie sous terre en cas d'insulte : on posa des sentinelles, et on envoya à la découverte et à la provision.

Mandrin avoit devant les yeux un château qui appartenoit à un vieux procureur. Il étoit situé sur la montagne opposée, d'où il avoit vue sur toute la campagne ; il avoit un bon fossé, avec des tours à l'antique, des allées, des terrasses et des souterrains. Dans le temps que Mandrin le contemploit attentivement, on vint lui dire que le propriétaire venoit de mourir. « Voulez-vous en faire l'acquisition, dit Roquairol, il est à nous si vous me secondez; je ne vous demande pas quinze jours.» Mandrin qui connoissoit la capacité de cet homme, promit d'en passer par tout ce qu'il voudroit. Roquairol savoit tous les préjugés du peuple, et sa frayeur pour les morts. Il résolut d'en tirer avantage. « La circonstance est favorable, dit-il à son maître, le défunt doit avoir quelques petites restitutions à faire, parce qu'il étoit procureur, il s'agit d'aller pendant la nuit faire tapage dans toute la maison, culbuter les meubles, battre les gens, ils abandonneront bientôt la place, tant ils ont peur des gens après leur mort. »

Le corps du procureur avoit été enterré le jour même dans l'église des Capu-

cins d'un village voisin. Roquairol se mit en chemin ; il observa les lieux, et se tint à l'écart. Le soir il entra avec quatre hommes qu'il distribua en différens postes. La Veuve étoit seule dans une chambre, comme elle n'avoit plus de témoins, elle ne versoit plus de larmes. Ses domestiques rioient dans la cuisine, et oublioient déjà qu'ils avoient eu un maître. Roquairol fut droit à la chambre du Procureur ; il commença par agiter fortement les rideaux, et renverser des tables et des chaises. La Veuve se jetta promptement dans la cuisine. Roquairol se plaignoit comme un homme qui brûle et mettoit tout en désordre. On croyoit n'avoir à craindre que d'un côté, lorsqu'il s'éleva un grand bruit des quatre coins du château ; on entendoit des voix terribles qui se disputoient l'ame du Procureur, et on ne voyoit que feu et flamme par le moyen des pistolets et des pétards. Roquairol avoit jetté un drap sur sa tête avec des flammes peintes en rouge; il parut en cet équipage au milieu de ses gens habillés en satyres, et traînant des chaînes, un flambeau à la main, il entra dans la cuisine, où quelques femmes s'évanouirent, parcourut les appartemens et disparut.

On ne douta plus dès-lors que le pauvre Procureur ne fût au pouvoir des démons. On l'avoit vu, on l'avoit entendu, c'en

étoit assez, le bruit en courut dans tout le pays.

La nuit suivante, Roquairol se montra sur les terrasses, entouré de quatorze démons. La Veuve avoit doublé sa garde, mais ce ne fut que pour augmenter la frayeur et les cris. Lorsque la troupe prit le chemin de la maison, toutes ces femmes s'enfoncerent dans une grande chambre, Roquairol les suivit, les unes vouloient sortir par la fenêtre, les autres faisoient des prieres, et inondoient la chambre d'eau bénite : lorsqu'il en tomboit une goutte sur les démons, ils poussoient des hurlemens affreux, comme si c'eût été de l'huile bouillante. Cependant ils faisoient mine de vouloir attirer quelqu'un avec leurs griffes, et ils secouoient avec force les chaînes du défunt. Celui-ci disoit souvent : Bien mal acquis, malheur à ceux qui l'habitent, ils brûleront comme moi.

Cette scene fut poussée fort avant dans la nuit. La Veuve, à demi-morte, ne revint point de ses frayeurs ; elle voulut quitter ce séjour dans la nuit même, et prit un lit chez son fermier, à quelque distance de là.

Les esprits forts tournerent la chose en ridicule, et la traiterent de chimeres. Trois clercs, un capucin et deux abbés, firent partie d'y souper et d'y passer la nuit. Ils avoient avec eux huit domestiques armés,

et trois femmes pour les servir. Roquairol crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas lâcher prise; il s'informa soigneusement du jour qu'ils avoient pris, et fit ses dispositions. Le souper devoit se donner dans une grande salle. Roquairol pratiqua une ouverture dans l'épaisseur du mur, et la ferma exactement avec des planches et de la tapisserie; il créva ensuite le tuyau de la cheminée qui donnoit dans un grenier obscur, et y rangea une partie de son monde. Tout fut tranquille jusqu'au moment du repas. Les convives crurent qu'ils avoient mis les morts en fuite, ordonnerent que l'on servît. Un instant après, il s'éleva un bruit éloigné; ils prêterent l'oreille, et en se tournant, ils apperçurent derriere eux un ours d'une grosseur prodigieuse, qui vint flairer tous les plats; ils se jetterent les uns sur les autres, et gagnerent l'enfoncement de la salle. En même-temps un gros singe sauta sur la table et renversa les flambeaux. Quatre démons déboucherent par le milieu du mur avec des torches ardentes, huit autres amenerent le Procureur en hurlant autour de lui. « Celui-ci crioit : Je brûle, je brûle, bien mal acquis, malheur à ceux qui l'habitent, ils brûleront avec moi. » On vit encore paroître huit autres démons sous une autre forme, avec des crocs et des fourches; et pour ne rien laisser à désirer,

Mandrin descendit par la cheminée, dans une peau de taureau, affublé de cornes, et escorté de quatre Maures avec des flambeaux. Ce cortege étoit de vingt-huit personnes; les abbés et les petits maîtres étoient transis d'effroi : les domestiques ne savoient pas même s'ils avoient des armes. Le capucin seul voulut montrer un peu de fermeté, un des diables lui brûla la barbe avec son flambeau; il s'approcha ensuite des autres, et mit le feu aux perruques et aux habits; chacun gagna la porte; la déroute fut générale; on les conduisit à grands coups de torches dans le derriere. Roquairol demeura ainsi en possession du château et du souper.

Ce fut pour en faire hommage à Mandrin son maître, qui, pour reconnoître ses services, le créa lieutenant sur le champ de bataille, même en présence de tout l'enfer. On courut à la cuisine et à la basse-cour, on rit beaucoup et on soupa bien. Les anciens hôtes ne paroissoient pas avoir envie de rentrer dans cette demeure; ils n'y avoient laissé que quelques mauvaises tapisseries, une table et des chaises. Mandrin y passa la nuit, et fit tirer quelques fusées, tandis que ses gens nourrissoient l'erreur du public en traînant des chaînes, et en élevant des flambeaux. Comme quelque curieux pouvoit être tenté d'y venir pendant

le jour, il plaça à l'entrée un homme vêtu d'une peau d'ours, qui se jettoit sur ceux qui vouloient avancer. Le dragon ne gardoit pas mieux le jardin des Hespérides.

Mandrin, dédommagé de la perte de sa caverne, fit construire des fourneaux dans les souterrains de sa nouvelle demeure, et y transporta tout ce qu'il avoit sauvé dans son petit fort. Il fit fermer la grande entrée du château, et en ouvrit une qui donnoit dans le bois par un sentier détourné. De temps à autre on faisoit grand bruit dans la maison, et toutes les nuits on élevoit trois torches allumées, qui résistoient au vent et à la pluie.

Cependant on fabriquoit des espèces et on les distribuoit dans le royaume; mais il eût été dangereux d'en mettre une trop grande quantité dans la province. Mandrin obvia à ces inconvéniens, en envoyant quelques-uns de ses gens sur les frontieres les plus éloignées; il se mit même à la fabrique des monnoies étrangeres. Tout réussissoit entre ses mains, l'amour seul venoit semer quelqu'amertume sur ses plaisirs. Dans le temps qu'il en conféroit avec Roquairol, on lui amena Perrinet, qui fut fort étonné de se voir reçu avec tant de froideur; il eut beau vanter le danger qu'il avoit couru, la faim qu'il avoit soufferte, et l'adresse avec laquelle il s'étoit tiré; à peine parut-on l'écou-

ter. « Tu n'es plus mon lieutenant, lui » dit Mandrin, je t'ai cru entre les mains » des archers, et je n'ai pas besoin de » gens qui se laissent prendre; si tu ne » veux pas rentrer dans la classe des » ouvriers, tu seras mon laquais, voilà » tout ce que j'ai à t'offrir. » Perrinet n'osa murmurer; la condition de laquais ne lui parut pas trop vile, il l'accepta.

Le baron et son laquais montèrent à cheval pour se rendre chez la belle Isaure. Le baron dit quantité de choses tendres, que je ne me charge pas de rapporter: je craindrois d'avilir un langage qui n'est fait que pour les belles ames, en le plaçant dans la bouche d'un monstre, qui n'avoit que de la férocité. Isaure étoit aimable, cet amant se montroit sous un dehors séduisant; elle le croyoit ce qu'il n'étoit pas, j'excuse son erreur. Hélas, que son repentir a bien justifié son cœur! Mandrin ne fut pas long-temps à s'appercevoir qu'il étoi aimé, il crut même voir de la rivalité entre les deux sœurs, et il craignit que la discorde ne ruinât son bonheur. L'aînée plaisantoit souvent aux dépens de la cadette, et l'appeloit quelquefois, par dérision, madame la baronne. Isaure pleura secrettement, sans oser se plaindre; enfin, elle en fit confidence à son amant; celui-ci se hâta d'en faire part à Roquairol, qui saisit habilement cette oc-

casion pour se rendre nécessaire à son maître, en liant ses intérêts avec les siens. Il lui proposa de lui donner entrée dans cette maison, de l'annoncer comme gentilhomme de ses amis, et de se reposer sur lui du succès de la chose. Le capitaine et le lieutenant se mirent en marche avec un équipage convenable. On n'eut aucun soupçon de l'artifice; Isaure trouva du plaisir à voir son amant, son aînée parut sensible aux soins de cet étranger, qui ne déplut pas. L'air de probité qu'ils affectoient ne parut pas étudié. Mandrin revint seul, et demanda la permission de ramener son gentilhomme, ils reparurent ensemble et quelquefois séparément. Enfin les choses furent poussées à un tel point, qu'ils eurent l'imprudence de faire des propositions de mariage; et si un événement inopiné n'étoit pas venu déranger leurs projets, une famille respectable alloit donner les mains à une alliance monstrueuse, qui la flétrissoit d'une opprobre éternel. Mais la providence écarta l'infamie et protégea l'innocence.

Pendant que ces choses se passoient au dehors, Mandrin établissoit une discipline exacte dans sa cour des monnoies. On travailloit assidument pendant la nuit, on cessoit le jour. Une partie de l'équipage étoit destinée à la garde du trésor, une autre étoit en sentinelle sur les murs du château. Quatre hommes faisoient le métier

de maquignon, au profit de la bande, et alloient chercher des chevaux jusque sur les frontieres d'Espagne. Ils les amenoient de nuit dans les écuries du château, et les en tiroient de même pour les promener dans les foires. D'autres faisoient le commerce des indiennes et du tabac. Les chambres écartées étoient pleines de ces marchandises. Ainsi Mandrin commandoit tout à la fois à des faux monnoyeurs, des maquignons et des contrebandiers. La fausse monnoie servoit à l'achat de la contrebande et des chevaux, et le produit de la vente apportoit des espèces d'une valeur réelle dont on faisoit la répartition selon les conventions établies. Les apparitions des morts avoient répandu la terreur dans tout le pays, et faisoient du château de Mandrin un lieu formidable. Quelques malheureux qui avoient osé approcher en s'égarant dans le bois, ne paroissoient plus dans les villages voisins. Ce misérable les avoit sans doute sacrifiés à ses fureurs et à sa politique. On eût dû ouvrir les yeux sur ces événemens; mais la stupidité du peuple est si grande sur l'article des morts, que l'on s'aveugloit, jusqu'à les croire auteurs de ces désordres.

L'imposture n'a qu'un tems; tôt ou tard on voit naître un moment qui tire le voile qui la couvre. Il étoit temps que les fourberies de Mandrin parussent au grand

jour. Un jeune officier, qui faisoit route vers Grenoble, entendit toutes les fables du peuple sur l'ame du procureur ; il apperçut ce château inaccessible, et il se mit en chemin pour s'y rendre, moins par envie de le voir, que par mépris de tout ce qu'il entendit dire. Il frappa à la premiere porte. L'ours s'habilla promptement de sa peau, et vint se présenter pour ouvrir. « J'apperçois un ours, dit un grenadier qui accompagnoit cet Officier. — Il n'y en a point en enfer, reprit celui-ci, fais feu, nous aurons la peau. » L'ours ouvrit, l'officier lui mit le pistolet dans l'oreille et le renversa. « En voilà un qui est à nous, dit-il, voyons s'il y en a d'autres, il poussa la porte et avança. » Le coup avoit été entendu. Mandrin étoit absent. Roquairol, qui commandoit, fit prendre à sa troupe les vêtemens qui inspiroient de la terreur. Pendant que les acteurs se disposoient à paroître sur le théâtre, l'Officier et son grenadier brisoient les portes. La scene fut ouverte par trois grands hommes vêtus de noir, et suivis de quatre à cinq figures grotesques. L'Officier leur envoya du plomb, et ils disparurent. Roquairol fit courir dans la chambre des serpens et des animaux venimeux. Le grenadier en arrêta un par le pied, et s'apperçut qu'il étoit de carton ; mais construit avec beaucoup d'art, et animé par des res-

sorts. Il se jetta sur les autres, l'Officier fit de même. Roquairol sentit que la peur ne pouvoit rien sur de tels hommes, et que la découverte de tout ce stratagême portoit un grand préjudice aux affaires de Mandrin. Il pouvoit se défaire de l'Officier et du grenadier, il avoit des armes et des gens à ses ordres. Il balança long-temps; mais on l'en détourna, dans la crainte que le régiment, qui n'étoit pas éloigné, ne tirât de leur mort une vengeance sanglante. Il prit un parti plus doux; ce fut de dépêcher dans le village trois de ses gens travestis, avec ordre de prévenir le peuple, de répandre que l'Officier et son soldat n'avoient pas osé pénétrer dans le château, qu'ils les avoient observés de loin, et les avoient vu se cacher derriere des buissons, sans oser même entrer dans le bois qui joignoit les allées. Pendant ce temps Roquairol prit un second, et entra l'épée à la main dans la salle où étoit l'officier. « Je ne croyois pas, lui dit-il, rencontrer des vivans dans un lieu où je poursuis des morts. Je cherche un monstre que j'ai percé dix fois avec ma lame, et qui vient de disparoître à mes yeux. — Vous me trouverez occupé à combattre des ombres, répondit l'Officier, mais des animaux que je viens d'écraser, m'apprennent à démêler l'artifice. » Roquairol parut s'amuser à contempler ces machines;

chines ; cependant il en remonta adroitement les ressorts, il les dirigea de façon qu'elles lui échapperent des mains, et rentrerent dans les trous qui leur étoient préparés. Il fit le personnage d'un homme qui s'effraie, et qui paroît céder à la force de la magie. « Les démons, dit-il, ont le talent de paroître morts et de se ranimer à l'instant. Vous les écrasez, vous les percez, ils tombent et se relevent à vos yeux avec la même vigueur. J'ai voulu tuer un ours dans la cour, il m'a dit qu'un autre l'avoit tué, et qu'il ne convenoit pas de le tuer une seconde fois, en même-temps il est tombé à mes pieds voyons ce qu'il est devenu. » Ils sortirent, l'ours qui ne vouloit plus se laisser approcher, se dressa sur ses pattes de derriere, leur montra sa peau en leur faisant entendre qu'ils ne l'auroient pas, et rentra dans son trou, dont la porte qu'il ferma le mettoit hors d'insulte. Il étoit visible que Roquairol avoit substitué un homme à celui qui avoit eu le coup de pistolet dans l'oreille ; mais il conduisoit cette affaire avec tant d'art, qu'il fit naître quelque frayeur, et parut en prendre lui même. Rien ne se gagne plus vite que la contagion de l'exemple. Nos deux guerriers, que tout l'enfer n'eût pas effrayé, tremblerent à la voix d'une imposteur. Ils affecterent encore une bonne contenance, et entrerent, avec assez de

hardiesse, dans des chambres abandonnées et dans des souterrains obscurs, mais ce n'étoit plus avec ce même front qu'ils avoient montré en arrivant; et Roquairol connut qu'ils ne cherchoient pas beaucoup à avoir de nouveaux démêlés avec les démons. La nuit tomboit; il les accompagna jusqu'au pied de la montagne, en les entretenant de Sylphes, de Gnomes, de Lutins, d'apparitions, de prestiges, de forts, et de tous les mensonges effrayans que son imagination lui fournit.

Nos deux militaires firent le récit de tout ce qu'ils avoient vu, et le firent avec emphase; mais ils ne persuaderent pas, on les avoit prévenus. Leurs discours ne firent pas plus d'impression, que ceux de ces parleurs impitoyables qui ont tout vu, qui ont été les héros de tous les faits qu'ils débitent, et que l'on veut bien laisser parler par indulgence. Le grenadier s'apperçut qu'il lui restoit quelques morceaux du corps d'une couleuvre vre qu'il avoit brisée, il courut en faire part à son Officier, qui lui recommanda de les conserver avec soin. Saint-Pierre, un de ceux que Roquairol avoit envoyés, les lui enleva pendant la nuit, il substitua quelques morceaux de bois pourri. Cette ruse, quelque simple qu'elle fût, acheva dans leurs esprits la conviction de l'apparition des morts et des démons; ils

jetterent avec effroi tout ce qui leur venoit de ce château formidable, et éviterent bien d'en parler au régiment, crainte du ridicule.

Mandrin apprit cet événement, et ne resta pas sans crainte; il voyoit avec plaisir que l'on avoit heureusement trompé ces redoutables étrangers; et que le peuple ne sortoit pas encore de l'erreur : cependant il portoit ses regards plus loin; il appréhendoit que plusieurs faits réunis ne fissent naître quelques réflexions contraires à ses intérêts, ou que d'autres soldats ne rendissent quelque mauvaise visite. Tous ces malheurs lui arriverent à la fois.

Un de ses gens avoit acheté dans une foire auprès de Lyon, des foins, des moutons et d'autres provisions de bouche. Le vendeur de moutons, bien content du marché qu'il avoit fait, jetta un écu en l'air, il se rompit en tombant; il en jetta un second, il se brisa de même; on considéra les morceaux, c'étoit une composition de verre, d'étain et de mercure. Ces trois matieres liées ensemble imitoient l'argent; mais il leur manquoit cette adhésion de parties que le verre n'a pas, et que le mercure enleve à tous les métaux. On chercha le distributeur de ces espèces, on l'apperçut, on le poursuivit; il échappa à l'aide d'un bon cheval dont il étoit pourvu, et abandonna sa marchandise.

Sur ces entrefaites la veuve du procureur apprit par son fermier, que l'on voyoit un sentier battu au bout de sa maison, et que l'on avoit souvent apperçu de beaux chevaux qui passoient dans l'obscurité du bois. Un clerc, qui avoit été du fameux souper, lui dit : « Je soupçonne, madame, que votre maison est devenue une retraite de contrebandiers ; et que ce sont ces messieurs qui nous reçurent si bien dans la belle expédition que nous fîmes avec le pere Capucin. » Cette pensée parut une découverte. On avoit su l'aventure de l'Officier : les Clercs se joignirent à quelques soldats, et marcherent vers le château, au nombre de quarante, avec des armes et de la résolution. Mandrin y commandoit, il retira son monde dans le souterrain, et s'apprêta à en bien défendre l'entrée. Il eût été inutile de vouloir disputer le terrein pied à pied ; l'intention de Mandrin n'étoit pas d'engager un combat à découvert ; il n'avoit aucun intérêt à conserver des appartemens que l'on regardoit comme inhabitables ; il renferma ses richesses dans son souterrain, et songea à les y conserver, ou à prolonger la défense, pour les transporter ailleurs.

La troupe guerriere entra dans les cours du château, et n'eut aucune apparition, ni de portier, ni de fantôme. L'enfer ne voulut rien faire ce jour-là, tout demeura

tranquille. La cléricature, qui ne rencontroit aucun danger, se répandit dans les chambres, et y trouva quelques meubles que l'on jugea de bonne prise. Ils escaladerent les murs d'une petite cour, et firent main basse sur la volaille. Les soldats forcerent la porte d'une cave, et y trouverent d'excellent vin. Ils en roulerent une piece en haut, et toute la bande fit grande chere. Mandrin le voyoit, et s'amusoit de ce spectacle; il pouvoit les fusiller, ce qui eût peut-être dérangé le repas: il aima mieux leur donner la vie, espérant que la nuit lui fourniroit quelqu'occasion de s'en débarrasser autrement; il se trompa. La maréchaussée avoit eu ordre de marcher, et le château se trouva investi par des soldats et par des paysans. Mandrin se tourna vers son lieutenant, et lui dit: « Ces gens ne veulent pas se contenter de boire mon vin, je vois qu'il leur faut autre chose pour les satisfaire. » Il arrangea son monde, et se disposa au combat. Les archers étoient fort bien commandés, ils avoient un Prévôt qui fit les dispositions en homme du métier; il plaça un brigadier avec six cavaliers, des soldats et des paysans à la petite porte par laquelle le souterrain aboutissoit dans le bois, et il attaqua la grande entrée avec beaucoup de vivacité; les murs étoient envelop-pés par des gens bien armés. Mandrin

fit tête à ce brave assaillant, et se montra digne de lui, tandis que son lieutenant cherchoit à s'ouvrir une sortie par derriere. Roquairol l'ayant jugée impossible, il embarrassa l'entrée par des pieux et des branches d'arbres, et vint rejoindre son capitaine. Celui-ci qui ne vouloit pas encore faire couler tout le sang qu'il pouvoit répandre, eut recours aux prestiges, il fit annoncer par une voix terrible, que l'on n'insultât point aux cendres des morts, et que l'enfer alloit déployer ses fureurs. On rit de ses menaces, et on continua l'attaque. Mandrin fit couler quelques matieres enflammées; il tira des fusées et pétards, qui donnoient dans le visage des assiégeans, et les écarterent. Ils revinrent à la charge, on leur seringua des huiles bouillantes et du plomb fondu. Ils fuirent de nouveau, et se présenterent une troisieme fois. Alors Mandrin, qui n'avoit fait que préluder, leur demanda s'ils pensoient bien à ce qu'ils alloient faire, et leur conseilla d'y réfléchir. Ils répondirent fierement qu'ils n'avoient point d'avis à prendre de brigands et de voleurs. Là-dessus Mandrin fit faire une décharge qui en tua trois, et en blessa dix. Comme ils étoient cuirassés, il avoit fait tirer dans la tête et dans les cuisses. Les clercs, qui ne se regardoient là que comme témoins, se mirent à fuir

à toutes jambes : quelques soldats tinrent ferme avec les archers.

Cependant le Prévôt se rappela qu'il avoit vu quelques mauvaises tapisseries dans les chambres ; il se retira avec son monde, fit coudre ces tapisseries en forme de sacs, qu'il remplit de terre, et se présenta à une quatrieme attaque, en les faisant reculer devant sa troupe. Mandrin commença à se repentir de les avoir ménagés, et leur promit bien qu'ils apprendroient à le connoître une autre fois. Les assaillans, qui ne lui croyoient pas un subterfuge pour leur échapper, se moquerent de ses promesses, et lui offrirent une demeure où il ne feroit pas le méchant. Ils enfoncerent la porte avec des leviers, et mirent le feu à ce qu'ils ne purent pas rompre. Ils pénétrerent enfin après une attaque de trois heures. Mais quel fut leur étonnement, lorsqu'ils n'apperçurent personne ? Le souterrain avoit environ quatre-vingt pieds de long, sur dix-huit de large : les flambeaux y répandoient un jour qui l'emportoit sur celui du soleil même ; rien ne pouvoit échapper à la vue, et rien ne s'offroit à leurs yeux. Le Prévôt promena ses regards sur la voûte, il n'y avoit aucune ouverture ; il regarda à terre, le fond étoit battu, et dans son entier, les côtés étoient fermés par de bonnes palissades qui se joignoient pour empêcher l'ébou-

lement des terres. Ce qui étonnoit davantage, c'étoit la propreté de l'endroit, que l'on eût dit avoir été préparé pour y recevoir quelqu'un. Le Prévôt ne vit pas sans peine qu'il perdoit le fruit de ses travaux, et ne remportoit que les coups de l'aventure. Il ouvrit la porte qui joignoit le bois, et fit fouir l'endroit par des paysans. Ce travail fut aussi infructueux, culbuta bien de la terre, et ne trouva que de la terre. Comme il soupçonnoit qu'on n'avoit pu lui échapper que par quelque boyau, il fit envelopper la montagne par des paysans, avec ordre de lui rendre compte de tout ce qu'ils appercevroient. Il s'adressa ensuite aux côtés de la caverne, et fit lever toutes les palissades : on en trouva cinq à six qui étoient coupées à un demi pied de terre, et qui s'emboitoient exactement par le moyen d'une fiche. La terre qu'elles soutenoient paroissoit plus fraîche et moins serrée que dans d'autres endroits. On ne douta plus qu'il ne fallût ouvrir de ce côté-là, et on espéra une fin à tant de maux. Le Prévôt fit distribuer du vin aux pionniers, et encouragea son monde.

Mandrin, qui s'étoit retiré par cet endroit dans un caveau enfoncé, avoit mis derriere les terres qui en fermoient l'entrée, un tambour, et dessus un verre d'eau. Chaque coup que donnoient les pionniers,

rendoit un bruit sourd dans la caisse, et causoit un trémoussement dans l'eau. Mandrin connut alors que l'on venoit à lui. L'ardeur des assaillans, les sacs de terre dont ils se couvroient lui annonçoient l'inutilité d'une défense, il ne songeoit qu'à gagner du temps. Le boyau qui conduisoit à son grand caveau avoit cent pieds de longueur, il tira les contre-forts, et en éboula la terre, pour donner de l'occupation à l'ennemi. Ceux qu'il avoit envoyés à la découverte, lui rapporterent qu'il y avoit du danger à tenter une sortie par l'autre ouverture, qui venoit d'être apperçue par quelques paysans, et qu'un grand nombre de soldats accouroit pour lui en fermer le passage. Mandrin n'eut pas d'autre débouché que son gros chêne. C'étoit une arbre d'une grosseur prodigieuse, dont la tige avoit été creusée par les pluies, on l'appelloit, par tradition, l'arbre de César. Il repondoit directement à un grand caveau que Mandrin avoit fait construire, et y portoit le jour. Le capitaine invita son monde à se charger de ce qu'ils avoient de plus précieux, et à faire l'abandon du reste, pour s'échapper plus librement par la seule ouverture qui leur restoit. Ils monterent tous les uns après les autres, et se rangerent à mesure sous les branches de l'arbre, en attendant les ordres du chef. Déjà ils fondirent sur une bande de

paysans qui leur ouvrit bientôt le passage, et ils s'enfoncerent dans l'épaisseur du bois. Le Prévôt instruit de cette action, ne savoit où se porter ; d'un côté il falloit suivre cette troupe, d'une autre il ne devoit pas abandonner un ouvrage qui touchoit à sa fin, ou sa proie alloit lui échapper. Il laissa deux cavaliers pour commander l'ouvrage, et se mit à la poursuite des brigands : il les suivit sans les atteindre ; il fut sur pied toute la nuit, il marcha tout le jour suivant, le bois étoit d'une trop grande étendue pour faire l'enceinte. Mandrin conduisit sa troupe avec beaucoup d'habileté, prit des défilés que le Prévôt ignoroit. Celui-ci revint au caveau, les travailleurs étoient enfin parvenus à la découverte. On y trouva des meubles, des toiles, des provisions de bouche et de l'or, sur lequel on ne forma aucun desir.

Toutes les maréchaussées des environs eurent ordre de marcher. On arrêta tous les gens sans aveu, et on fit une perquisition exacte tout le long de la côte de St.-André. Au bout de quelques jours, on arrêta deux hommes qui furent conduits à Grenoble, et mis en prison. Ils furent interrogés et connus coupables. La question tira de leur bouche le nom de Mandrin et ceux de leurs complices. Mais quel avantage résultoit-il de ces noms ? toute la bande en avoit changé, et peu d'entr'eux

étoient connus dans le pays. Cependant cet aveu manqua d'être fatal à Mandrin.

Ce chef, que les charmes de la belle Isaure avoit soumis au pouvoir de l'amour, s'empressa d'aller oublier dans ses bras les dangers qu'il avoit courus. Son nom étoit connu, un paysan le vendit. Les archers qui étoient toujours en haleine, se logerent dans une maison voisine pour l'observer, et le saisirent dans le temps qu'il sortoit de la maison d'Isaure.

Quel spectacle pour une amante ! Les cavaliers étoient travestis en bourgeois : Isaure les prit pour des inconnus qui osoient insulter son amant; elle engagea quelques domestiques à le tirer du danger, ceux-ci s'avancerent, on leur signifia les ordres du Roi, et on demanda à Isaure quelle part elle prenoit au sort d'un contrebandier, d'un faux monnoyeur et d'un brigand.

Isaure demeura sans réponse, la rougeur annonça sa confusion; elle courut promptement à sa chambre, et tout son amour se tourna en exécration. Elle versa des larmes d'indignation et d'horreur; elle lacéra avec dépit toutes les lettres de son misérable amant, elle foula aux pieds tous présens qui venoient de sa main; et pour dérober entiérement sa honte aux yeux de ceux qui en avoient été témoins, elle fut s'enfoncer dans un couvent dès le jour même.

Mandrin, à qui le sentiment de sa perte avoit ôté jusqu'à l'idée de la fuite, avoit été enchaîné sans peine, et marchoit sans résistance. On avoit tiré sur lui les verroux de la prison, et il ne s'appercevoit pas encore qu'il étoit dans les fers. Il tomba sans mouvement sur la paille qui devoit lui servir de lit, et resta long-temps avec un air rêveur dans la stupidité et l'inaction. Il se leva enfin, des larmes tomberent de ses yeux, il frappa du pied et brisa ses fers. On n'entendoit que des juremens, qu'imprécations, que blasphêmes. Le geolier accourut. Mandrin le mit en fuite, et continua. Le lieutenant-criminel se présenta pour l'interroger, il n'en tira que des sottises ; Mandrin fut envoyé au cachot.

L'obscurité de ce séjour, la mauvaise nourriture, et plus encore le chagrin, lui ôterent les forces, il tomba malade. Le médecin avertit les juges que le criminel alloit leur échapper, on pressa le jugement. Mandrin s'en apperçut ; les approches du supplice opérerent une révolution qui lui rendit la santé. Il parut fort vigoureux et plein de résolution. Ceux qui avoient cru que la vue de la mort avoit pu causer cet abattement, étoient réduits à ne plus savoir que penser de cet homme. Les uns lui donnoient de l'insensibilité, les autres de la folie. Mandrin leur fit voir qu'il avoit encore quelque

quelque sagesse, si toutefois il y a une situation dans laquelle on peut donner ce nom à la conduite d'un brigand.

Mandrin s'étoit apperçu que son extérieur intéressoit quelques dévotes qui venoient de temps en temps lui rendre visite, et il savoit que la beauté des hommes peut quelque chose sur le cœur des femmes. Il affecta de paroître déterminé à ne vouloir prêter l'oreille à aucun prêtre, il s'emporta même contre la religion, et cita pour raison de ses refus, la prétendue dureté avec laquelle on le traitoit. Les dévotes intriguées coururent toute la ville; elles représenterent que c'étoit dommage qu'un bel homme fût damné, que ce bel homme se rapprocheroit de Dieu, si on le traitoit avec moins d'inhumanité, et que cela tenoit à peu de chose, à le tirer du cachot. Le Lieutenant-Criminel reçut de côtes et d'autres des suppliques et des reproches. Il ordonna que le prisonnier fût transporté dans une chambre moins obscure, et traité avec plus de douceur. A cette nouvelle, Mandrin s'écria, comme dans un saint transport: Ah! je connois la vérité de la religion dans ceux qui la pratiquent; aurai je un confesseur pour effacer mes crimes? On lui donna le choix dans toutes les communautés de la ville; il demanda un homme qui joignit l'exemple au discours, ce qui faillit encore à faire un nou-

vel embarras. On lui amena un vieux capucin, qui ne vantoit plus la prééminence de son ordre sur les autres, et il s'en contenta. Le pere fut charmé des dispositions du pénitent, les dévotes répandirent partout l'onction du pere et l'efficacité de leurs petits soins. Mandrin, plus libre, ne manqua pas de moyens pour son évasion. Il rompit un barreau, et pouvoit sortir dès la nuit même ; cependant comme il s'apperçut que la fraction n'étoit pas sensible, il dédaigna cette façon de s'échapper, qui lui parut indigne de lui ; seulement il s'en servit pour aller pendant la nuit faire part aux autres prisonniers du dessein qu'il avoit formé de leur rendre la liberté, en se la rendant à lui-même. C'étoit de souper ensemble, d'enivrer le geolier, et d'ouvrir les portes. Les dévotes parurent à l'heure accoutumée. — « Mes cheres sœurs, leur dit Mandrin, la mort ne viendra-t-elle jamais expier mes crimes ? Que je desire cet instant qu'ont mérité mes péchés ? Cependant je vous l'avouerai, je tiens encore au monde : mais il me semble qu'il ne me resteroit plus rien à désirer, si j'avois la consolation de manger une fois avec ceux qui sont retenus comme moi dans les fers. Procurez-moi ce plaisir, mes cheres Sœurs ! je dois les précéder dans la route du supplice, que je puisse leur apprendre à soutenir chrétiennement les approches de la mort ! »

Mandrin parut pénétré en prononçant ces paroles. Les dévotes promirent leur entremise auprès du geolier. On engagea celui-ci à faire quelque chose pour M. Mandrin ; le souper fut accordé, et le jour pris, avec promesse d'un secret impénétrable.

Les conviés prirent place, Mandrin parla en apôtre, et harangua chacun d'eux selon les cas qui faisoient leur détention. La docilité de l'auditoire, l'éloquence du prédicateur, toucherent le geolier ; il consentit à boire : le vin étoit choisi, insensiblement on écarta les images effrayantes de la mort, et on se consola en buvant. Mandrin enferma le geolier dans sa prison, il brisa les fers de ses camarades, ouvrit les portes, et marcha à leur tête en chantant insolemment dans les rues.

On avoit déjà trois heures de jour, et on ignoroit la fuite des criminels. Un domestique apporta au Prévôt de la maréchaussée, un gros paquet de clefs qu'on avoit jetées dans une de ses chambres, en cassant un carreau. Il reconnut les clefs de la prison, et il y envoya promptement. Ses cavaliers eurent ordre de marcher, ce fut en vain. Le geolier fut condamné au cachot, les dévotes eurent défenses de se mêler des affaires de la prison, et Mandrin continua ses brigandages.

Le premier acte d'imprudence par lequel commença Mandrin, fut d'écrire au capu-

cin son confesseur, et de le prier de se conserver pour le conduire une autre fois à l'échafaud, en l'assurant qu'il ne vouloit pas choisir un autre théâtre pour expirer. La lettre contenoit mille autres impertinences. Il voulut ensuite savoir quel avoit été le sort d'Isaure; ce qu'il découvrit n'ayant pas beaucoup flatté son orgueil, il jura de ne plus aimer de sa vie, et de tromper toutes celles qu'il pourroit séduire.

C'est à ce temps que l'on rapporte un meurtre qui fait frémir, et qui fut précédé de quelques actions qu'il est bon de rapporter. Mandrin avoit beaucoup perdu par la prise de son château, et son emprisonnement. Sa nouvelle bande n'étoit pas encore bien aguerrie; quelques-uns même avoient déserté. Il se rappela qu'il avoit caché quelqu'argent au pied d'un arbre; il y fit creuser, cet argent avoit été enlevé. Il seroit difficile d'exprimer quels furent alors son emportement et sa rage. Il blasphêma, il souhaita la perte de l'univers entier, et jura une haine implacable contre tout le genre humain. Ses anciens camarades qu'il retrouva, lui apprirent que des paysans des environs avoient trouvé une somme considérable, et en avoient fait usage. Mandrin leur commanda d'en tirer vengeance, et ordonna le pillage de leurs maisons. Cependant comme il étoit dangereux de se faire haïr des

habitans de la côte, Mandrin se contenta de renfermer sa haine en lui-même, et mitigea les ordres qu'il avoit donnés. On lui proposa une caverne commode pour se loger : il répondit qu'il étoit las d'habiter sous des roches, tandis qu'il y avoit des maisons, et en même-temps il ordonna à quatre de ses gens, d'aller s'emparer d'un hermitage, qui étoit situé avantageusement sur la côte, de prendre l'hermite et de l'enfermer. La chose fut bientôt mise à exécution ; quelques heures après Mandrin s'y transporta. Un des siens avoit pris l'habit d'hermite ; on avoit gardé l'autre pour le consulter, et savoir de lui les usages, afin de les observer, et de tromper le peuple.

Ce jeu eu son effet. Le nouveau frere prit toute l'hypocrisie de l'ancien ; il fut trouver le Grand-Vicaire avec une prétendue obédience de son Visiteur ; il lui apprit que son prédécesseur avoit été rappelé, et lui demanda sa protection, qu'il obtint.

Mandrin, à qui les périls avoient appris à les braver, ne put s'astreindre à se tenir enfoncé dans des chambres obscures sans oser paroître. Il se donna pour un officier qui fuyoit le monde, et qui cherchoit une solitude paisible autant pour se remettre de ses blessures que pour songer à son salut. Il changea de nom, prit une unifor-

me, mit son bras en écharpe, et fut trouver le Grand-Vicaire, Supérieur de l'hermitage. Nous étions en guerre, il fut aisé de tromper le Grand-Vicaire: Mandrin eut toutes les permissions qu'il demandoit.

Les deux bandes réunies montoient à trente-huit hommes, la plupart déserteurs ou criminels échappés des prisons; Mandrin songea à les loger, et à reprendre son ancien commerce. Le travail et l'industrie ramenerent bientôt l'abondance, et firent oublier les malheurs. Le chef donna un plan pour la construction des logemens et la sûreté de la place; le lieutenant Roquairol se chargea de l'approvisionnement, et du commerce en dehors. La nouvelle demeure étoit spacieuse, et n'avoit d'autre défaut que l'obscurité. Elle étoit pratiquée à quelque distance de l'héritage, avec lequel on avoit établi une communication sous terre, et qui étoit comme un ouvrage avancé détaché du corps de la place, il y avoit deux sorties aux deux flancs de la montagne, et une troisieme qu'on avoit poussée jusqu'au bout du vallon.

Les choses étoient dans cet état, lorsque cette infâme retraite fut souillée par le plus énorme de tous les crimes. Une jeune femme qui suivoit une bête égarée, eut le malheur d'appercevoir une des ouvertures de la caverne. La sentinelle qui y étoit placée

ne la vit pas. Elle entendit les coups du balancier, elle prêta l'oreille et oublia ce qu'elle cherchoit, bientôt la frayeur la saisit, elle se mit à fuir. Dans cet instant le malheureux Mandrin se présenta à l'embouchure, il voit une femme qui fuit ; il l'arrête, et fait venir la sentinelle. Celui-ci assure qu'il ne l'a point apperçue, les gens de la caverne disent la même chose : Mandrin la saisit, malgré ses larmes et ses cris, il l'entraîne dans l'endroit le plus enfoncé. — « Il faut donc, dit-il à ses gens, que je sois ici capitaine et sentinelle. Que faisiez-vous lorsque cette femme est venue observer vos ouvrages ? Quelqu'un de vous lui avoit-il donné commission de venir ? » — Ils répondirent tous qu'ils ignoroient jusqu'à son nom. C'est donc un petit mouvement de curiosité qui vous amène, dit Mandrin à cette infortunée, vous voulez voir, c'est la fureur des femmes ! Hé bien, jettez les yeux sur cet or et sur cet argent, c'est le trésor de l'état ; je suis roi, voilà mes sujets. Ce fourneau sert à préparer les matieres ; dans celui-là on fait le mélange ; sur cet autre on donne au métal tout le dégré de perfection qu'il doit avoir, et on le coule ; ici on le frappe, là on le blanchit. C'en est assez pour une femme, vous avez vu mes richesses ; voulez-vous être reine, et les partager avec moi ? Ah Dieu, s'écria-t-elle, que deviendroit mon en-

fant et mon mari ? Ton mari, reprit Mandrin, tu veux le préférer à un homme tel que moi; qu'on l'enferme. Cet ordre fut exécuté. On la mit dans la cave où étoit l'hermite, avec un treillis de bois qui les séparoit. Le lendemain on tint conseil, les voix furent partagées : les uns la condamnoient à mort, les autres se contentoient de la prison : Mandrin penchoit pour ce dernier parti. La femme fut amenée devant ses Juges. On lui dit qu'elle avoit fait un crime en mettant le pied dans un endroit où elle ne devoit point paroître ; qu'elle n'avoit aucune liberté à espérer ; que si elle vouloit s'attacher au capitaine par amitié, sans envie d'échapper, elle vivroit parmi eux avec une chaîne au pied. Que si elle s'obstinoit à refuser un tel honneur, elle prenoit le parti de la mort.

Les larmes et les cris avoient déjà affoibli cette malheureuse ; elle les pressa par tout ce qu'il y a de plus capable de toucher le cœur ; elle redoubla ses prieres, et les conjura d'avoir quelque pitié de son malheur et de son innocence. Rien ne fit impression sur ces ames farouches. Mandrin, qui présidoit au conseil de guerre, lui signifia ses intentions : elle rejetta ses propositions avec horreur, et lui dit qu'elle n'acheteroit pas la vie par un crime. Mandrin espéra que le temps et ses assiduités

la fléchiroient, il la renvoya en prison. Quelques heures après il y fut seul, il la pressa de prendre quelque nourriture, elle le refusa; il feignit de la douceur, de la compassion, ses ruses n'eurent aucun succès. Il sortit et prêta l'oreille. L'hermite saisit ce moment pour encourager cette femme à demeurer vertueuse, et lui représenta qu'elle devenoit coupable en ne prenant aucun aliment. Mandrin ne lui laissa pas le temps d'achever; il lui fit donner la bastonnade, et le relegua dans un cachot étroit, au pain et à l'eau.

La prisonniere ne devint pas plus traitable. Les gémissemens continuels l'avoient réduite à un état de foiblesse qui faisoit craindre pour ses jours. Mandrin renouvella ses instances, il fut repoussé avec une vigueur qu'il croyoit ne devoir pas attendre. Alors entrant en fureur, il commanda qu'elle fût dépouillée de ses habits, et qu'on l'attachât nue à un poteau. Dans le temps qu'il lui faisoit essuyer mille indignités et mille outrages, un de ses compagnons accourut lui apprendre qu'une femme qui avoit trouvé un trésor au pied d'un arbre, étoit perdue depuis quelques jours, et que ce pouvoit être celle qui étoit tombée entre leurs mains. — « Quoi! dit Mandrin à cette innocente victime de ses fureurs, tu as volé mon trésor, et tu oses demander grace. » — Hélas! dit-elle, savois-je à qui

cette somme appartenoit ? laissez-moi libre, et je ne tarderai pas à vous le rendre. Non, non, répondit Mandrin, il faut que tu meures ; voilà deux poignards, choisis par lequel des deux tu veux périr. Comme elle ne répondoit que par ses pleurs, il se tourna vers ses gens, et leur dit : Qui de vous sera l'exécuteur de mes volontés ? Personne n'avança, Mandrin prit le plus jeune, lui mit le poignard à la main, en disant : Tu n'es pas encore aguerri, je veux t'instruire, sois digne d'être des nôtres, avance et frappe.... tu hésites ; vois-tu cet autre poignard ? Je te perce toi-même si tu balances encore. Apprends à choisir tes coups, c'est sur la pointe du sein qu'il faut frapper ? enfonce. Comme celui-ci choisissoit la place et tardoit trop, Mandrin, dans un mouvement de rage, appuya fortement sa main sur la sienne, et enfonça le poignard. Le sang jaillit avec force, la jeune malheureuse pousse un cri aigu, et dit : — « Hélas ! j'eusse trouvé grace sous la dent des lions et des tigres : Dieu, vengerez-vous ma mort ? Ah ! du moins que mon époux et mon enfant soient plus heureux que moi ! Cher époux, sauras-tu mon sort ? » Après ces mots elle jetta un soupir, ses yeux se fermerent, sa tête tomba sur sa poitrine, elle mourut.

Cette femme étoit âgée de vingt-deux

ans. Elle laissoit un enfant de dix-huit mois, et en portoit un autre dans son sein. Ce spectacle fit horreur à quelques compagnons de Mandrin. Tous n'avoient pas encre appris à être barbares. Ils resterent immobiles et comme s'aisis d'effroi. Mandrin sentit qu'il falloit se rétablir dans leurs esprits et colorer son crime. — « Je vous vois tristes, leur dit-il : d'où vous vient ce silence? Cette femme n'a-t-elle pas mérité son supplice, et votre chef aura-t-il tort avec vous? Que vous méritez peu d'être sous mes ordres, cœurs lâches et timides. Si j'avois retenu cette femme avec nous, auriez-vous pu la conserver sans crainte? N'eût-il pas fallu la renvoyer dans le temps où nous suspendons nos travaux pour courir au commerce? Elle-même n'eût-elle pas cherché son évasion pendant le travail, ou pendant le sommeil? Si je lui avois donné la vie qu'elle me demandoit, quels garans aviez-vous de sa discrétion? Le sexe a-t-il jamais pu se taire? vous eussiez donc mieux aimé voir vos ouvrages détruits, votre chef trahi, vous-mêmes pieds et mains liés, relégués en prison, livrés à la mort. Indignes compagnons que je devrois abandonner à leur misérable sort! Hé bien, puisque cette inconnue vous intéresse encore, je vais vous apprendre qui d'entre nous doit commander de vous ou de moi. »

Mandrin alloit se porter aux extrémités, dans l'emportement qui l'agitoit; il avoit même saisi deux pistolets. Roquairol qui craignoit une révolte, lui représenta que ses gens avoient pour lui toute la soumission et tout le respect qu'ils devoient à un chef aussi sage; qu'ils savoient le chérir et respecter ses ordres; que cette inconnue avoit été justement sacrifiée à l'intérêt commun; et que pour lui en marquer leur reconnoissance, ils alloient tous baiser le poignard qui les avoit délivrés d'une ennemie si dangéreuse; il avança le premier et le baisa; chacun fit de même. Mandrin parut se calmer, il ordonna qu'on lui ôtât ce spectacle de devant les yeux, et il rentra dans l'hermitage sans montrer aucune agitation et aucun trouble.

L'hermitage de Mandrin étoit situé à quelque distance d'une ville fort gracieuse, et avoit autour de lui plusieurs petits villages où le bon frere alloit faire la quête. Mandrin qui avoit juré de haïr toutes les femmes, en paroissant les aimer, eut à choisir pour adresser des soupirs simulés. Son extérieur prévenoit agréablement, et sa conversation charmoit; il trouva le secret de plaire, et en laissa des preuves parlantes, tant à la ville qu'au village. On ne parloit que du beau chévalier de Mont-Joli. C'est le nom qu'il s'étoit don-

né. Les dames se le disputoient, et les maris n'en paroissoient pas fort charmés. Comme il avoit dans sa maison tout l'attirail d'un hermite, il se montra quelquefois dans cet équipage, afin d'éprouver sous quel habit il feroit plus de conquêtes.

Ces désordres vinrent aux oreilles du Grand-Vicaire, qui manda l'hermite et l'officier. L'officier vint seul. L'air d'humilité et de grandeur qu'il sut allier ensemble, désarma le Grand-Vicaire, qui ne sut sur quel ton il devoit lui parler. Mandrin sentit l'effet de son imposture. Il marqua son étonnement sur ce qu'un ecclésiastique aussi éclairé donnoit si légèrement sa confiance à des gens qui cherchoient à le surprendre. Il dit qu'il se sentoit un devoir de lui rendre compte de sa conduite, et qu'ayant cherché la solitude pour gémir devant Dieu, on avoit tort de présumer qu'il vouloit entrer dans le monde pour plaire aux hommes.

Le Grand-Vicaire qui avoit la réputation d'un théologien profond, donna pleinement dans le panneau avec toute sa capacité ecclésiastique. Il fit des excuses au chevalier de Mont-Joli, et le retint à dîner. Pendant le repas, on agita l'affaire de l'hermite. — « Oh ! pour celui-là, dit le Grand-Vicaire, je suis dans une colere affreuse contre lui. » — Je vous conseille, reprit Mandrin, de lui

apprendre un peu son devoir. Il s'en écartera si on ne l'y ramene. Je me suis apperçu de bien des petites choses qui ne sont pas de son état. Il commence à négliger la priere, je sens que ma présence le retient, et j'entrevois qu'il s'oublieroit bientôt s'il ne m'avoit pas. » Au même instant on annonça le frere. — Qu'il entre, dit le Grand-Vicaire, j'ai trop de choses à lui dire. » — L'hermite parut avoir un air soumis, il se proterna, il se tint le visage contre terre et pleura amérement. — « Qu'ai-je besoin de vos pleurs, lui dit le Grand-Vicaire ? d'où vient ce scandale que vous causez dans l'église ? Quoi ! fait comme vous êtes, laid, mal vêtu, hideux, vous allez faire l'aimable dans les villages ? Voilà deux enfants que l'on vous met sur le corps. » — Ah ! monseigneur, répondit l'hermite en pleurant, je n'ai pas interrompu pour cela l'office divin, je ne les ai faits que dans mes heures de récréation. — « Le Grand-Vicaire, indigné, le chassa avec le pied, et le menaça d'une punition exemplaire. » Mandrin rit beaucoup de l'ingénuité de sa réponse, il s'en servit même pour faire voir au Grand-Vicaire que cet homme étoit plus simple que méchant ; cependant il conclut qu'il falloit écrire à son visiteur, et il se chargea de lui en demander un autre. Le lendemain il apporta la lettre ; l'air de sévé-

rité qu'il prit fut trouvé très-à-propos. On loua sa piété, son zele, et on gémit de voir des gens qui tenoient en quelque façon à l'église, prendre des leçons du militaire.

Cependant on commençoit à compter neuf mois depuis l'arrivée du chevalier de Mon-Joly, et quelques personnes redoutoient l'accomplissement de ce terme fatal. Il arriva enfin, et fit une augmentation dans plusieurs familles. Les plaintes éclaterent. On courut aux Juges, au Grand-Vicaire et à l'hermitage. Celles qui n'avoient pas encore déposé leur fardeau, et que Mandrin avoit trompées par de fausses promesses, ouvrirent les yeux aux cris du public, et verserent des larmes, qu'il eût fallu prévenir. Les meres vinrent en fureur crier aux portes de l'hermitage, et menacerent d'y mettre le feu. Une d'entr'elles l'y mit effectivement. Ce spectacle attira tous les paysans des montagnes. les femmes ne virent point paroître le chevalier et l'hermite, elles crurent qu'ils avoient péri dans les flammes, et elles s'applaudirent de leur vengeance.

Au bout de huit jours, Mandrin fit paroître un autre hermite avec une lettre de son Visiteur au Grand-Vicaire. Le nouveau frere étoit infirme et vieux, il demanda pardon au public des égaremens de son prédécesseur, et pria tous ceux qu'il ren-

contra de l'aider de leurs prieres pour réparer l'énormité de ses fautes. Il distribua des chapelets et des images, et sut si bien jouer le personnage d'imposteur, que l'on ne s'apperçut pas même qu'il n'avoit qu'une barbe postiche. On l'aida à rebâtir la maison, on le consola des dommages causés; en peu de tems il passa de la disette à l'abondance.

Mandrin s'ennuya dans un séjour où il n'osoit plus paroître; il se mit à voyager, et son absence causa la perte de ses gens. Comme le chef ne présidoit plus aux travaux, les ouvriers s'accoutumerent insensiblement à mépriser les ordres de Roquairol. Ils se répandirent dans les villages, et causerent du tumulte. On les suivit, leur demeure fut découverte. Mais l'expérience avoit appris qu'il y avoit du danger à attaquer ces brigands sans être bien muni d'armes en grand nombre. Tous les cavaliers des maréchaussées de Grenoble, de Valence et des villes voisines, marcherent avec beaucoup de célérité et de secret. La montagne fut investie, et l'hermitage assiégé. On enfonça les portes sans trouver aucune résistance, et sans appercevoir personne. On fut long-temps à découvrir le chemin obscur qui menoit au grand souterrain pratiqué dans l'intérieur de la montagne; et si ce fâcheux incident n'eût pas retardé les progrès des assiégeaus, c'étoit fait de la bande. Tout y

étoit en confusion. Roquairol et Perrinet disputoient le commandement; celui-ci avoit une faction qui osa demander son rétablissement, et qui refusa d'obéir; Roquairol avoit un parti plus fort à lui opposer. Ces deux coquins se battirent dans la chaleur de l'emportement, et peut-être dans la fumée du vin. Perrinet fut encore malheureux, il reçut deux coups qui l'abattirent; son parti fut enfoncé, il y eut des blessés et des morts; l'acharnement ne fut pas assez grand pour causer un dommage plus considérable. L'idée du danger se renouvella, et fit cesser un combat qui eût dû ne trouver sa fin que dans l'extinction de ces dangereux ennemis; mais ils devoient vivre encore, pour nous montrer ce que peut la scélératesse, et faire briller les funestes talens de Mandrin. Ils se chargerent promptement de tout ce qu'ils purent emporter, mirent le feu au reste, tuerent les blessés qui ne pouvoient pas fuir, et s'échapperent par la conduite qui les mena loin de l'enceinte de la montagne.

Le véritable hermite, qui avoit été relégué dans un cachot, fut trouvé sans mouvement et presque sans vie. Il y avoit plusieurs jours qu'on avoit oublié de lui porter à manger, on le rendit à la lumiere. Mais quelle douleur pour lui de se voir chargé de chaînes et traîné dans un autre prison pour paroître devant le Juge! On n'eut pas

de peine à reconnoître son innocence; chacun s'empressa alors de savoir de sa bouche la vie qu'il avoit vu mener à ces brigands. Il leur apprit le meurtre de la femme, les coups de bâton qu'il avoit reçus à ce sujet, et la dure pénitence que Mandrin avoit fait faire à deux employés. C'étoit deux jeunes gens pleins de zele pour les intérêts de la Ferme, qui avoient confisqué quelques marchandises de Mandrin, et que Mandrin avoit surpris. L'un étoit âgé de vingt ans, l'autre en avoit dix-huit; de la hardiesse, du courage, et une forte envie de parvenir. Mandrin les mit en cage, d'où il les tira trois fois par jour, pour leur faire faire ce qu'il appelloit l'exercice, auquel ils eurent peine à s'accoutumer, qui consistoit à paroître nuds en chemise devant la troupe assemblée, à se prosterner aux pieds du chef, et à lui demander humblement pardon des dommages qu'on lui avoit causés. Le grand pénitencier les recevoit ensuite, et leur demandoit lequel étoit plus de leur goût de la bastonnade ou du fouet. Il falloit opter, et alors on leur déchargeoit quarante ou cinquante coups de bâton sur le dos, ou sur la plante des pieds, en les assurant que c'étoit pour le bien de leurs ames. Lorsqu'ils avoient choisi le fouet pour varier, on les étendoit sur une grosse poutre de bois, à-peu-près comme une amarine sur un canon, et on frappoit

sur le derriere avec un jonc fendu en quatre, au bout duquel étoient des cordes nouées; et lorsque la peau s'ouvroit sous les coups, on frottoit la partie affligée avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait infuser du poivre d'Espagne, et on appliquoit promptement un emplâtre de bouc et de sel. Quelquefois on les suspendoit en l'air pour amuser pendant le repas, et on les faisoit tourner à grands coups de verges. Dans d'autres tems on les élevoit de terre en leur passant les mains entre les jambes, ce qui ployoit le corps en rond, et on touchoit de toutes parts. Ils avoient défense de se tenir sur leurs pieds en présence des gens de la caverne; l'ordre portoit qu'ils ramperoient comme les bêtes, et dans cet état on leur jettoit des morceaux de pain que la faim leur faisoit dévorer. On les renfermoit ensuite dans leur cage, en les avertissant de se tenir prêts pour l'exercice prochain, et on les nourrissoit dans la plus grande fragilité. L'hermite assura bien que jamais il n'avoit succombé à la tentation de leur donner des avis, et il ajouta qu'il ignoroit absolument ce qu'ils étoient devenus. On présume que Roquairol, pressé de fuir, mit le feu à la cage, et les fit brûler dans les flammes.

Quant à la vie que menoient ces brigands, elle étoit partagée entre le travail et la volupté. Il y avoit un ordre établi pour les

temps de sortir et de rentrer ; ils mangeoient tous ensemble : Mandrin seul avoit une table particuliere de six couverts, à laquelle il les admettoit successivement. Ils avoient les meilleurs vins du pays, et des viandes choisies. Quelqu'uns d'entr'eux jouoient des instrumens, et amusoient après le repas. Le temps de dormir étoit depuis huit heures du matin jusqu'à quatre du soir : celui du travail étoit depuis neuf heures du soir jusqu'à quatre du matin. Le capitaine et le lieutenant étoient les juges des querelles qui s'élevoient : ceux qui en leur présence en venoient à des voies de fait, étoient punis par la prison. On soupçonne qu'ils avoient quelques femmes travesties en hommes : Mandrin ne voulut jamais admettre que celles qui étoient véritablement mariées ou parentes de ceux qui travailloient sous lui ; il se montra toujours attentif à prévenir l'embarras des enfans, et les dangers de l'indiscrétion.

Lorsque les archers eurent pénétré, ils ne trouverent que de la fumée et des cendres. Ils apperçurent une chambre qui recevoit quelque jour de biais, et qui avoit été épargnée : autour étoit des fausses armoires, qui paroissoient être le dépôt des trésors de Mandrin. On se contenta de placer une sentinelle à la porte, et on battit la campagne pour découvrir la bande ou les

traineurs. A peine les brigands furent-ils à quelques pas de l'hermitage, que l'on entendit un grand bruit ; c'étoit la salle qui sautoit en l'air avec fracas. Mandrin avoit fait pratiquer une mine par-dessous ; et Roquairol qui avoit mis le feu aux mêches en sortant, crut avoir enveloppé dans ce bouleversement la plus grande partie des maréchaussées du Dauphiné ; il s'arrêta dans cette confiance, ignorant que les terres n'avoient couvert que la sentinelle et quelques curieux.

Cependant les villages voisins avoient ordre de prendre les armes et de sonner le tocsin, lorsqu'ils appercevroient ces ennemis de l'état. Mandrin revenoit avec beaucoup de sûreté : la fermentation qu'il apperçut dans les campagnes, le son des cloches qu'il entendit, lui apprirent ce qu'il avoit à craindre ; il poussa son cheval, et apprit de quelques paysans l'endroit où l'on avoit vu paroître la bande que l'on cherchoit. Il feignit de se joindre à eux pour les combattre, et fut droit au bois où ses gens avoient fait leur retraite. Roquairol n'avoit pas encore eu le temps de se retrancher : et il croyoit même ne pas avoir besoin de cette précaution, se persuadant faussement que c'étoit fait des archers, et qu'il n'avoit à se défendre que contre des paysans peu aguerris. Mandrin qui avoit vu le danger, fit abat-

tre promptement des arbres qu'il entrelaça, et exhorta son monde à bien faire. Le Prévôt des archers, que l'on dit être le même que celui qui avoit forcé le château du procureur, ne crut pas devoir exposer témérairement ceux qu'il commandoit. Il fit faire une quantité considérable de fagots que les paysans éleverent devant eux en approchant, et il y mit le feu. Le vent qui étoit violent, porta les flammes dans les retranchemens et au visage des assiégés, ce qui les incommoda beaucoup. Mandrin ne voulut point périr par le feu, il déboucha par le côté où les flammes ne portoient pas, et forma un bataillon quarré. Sitôt qu'il parut, on fit sur lui des décharges qui ne blesserent que quelques hommes. Il avança fiérement en faisant un feu continuel. Le Prévôt ordonna aux paysans de s'ouvrir, et de se former sur deux haies qui ne cessoient de faire des décharges, quoique fort éloignées. Mandrin, au lieu de suivre cette route, se replia brusquement sur une côte; mais sa troupe étoit affoiblie par le nombre des blessés. Le Prévôt qui avoit voulu l'amener à ce point, fondit dessus avec six cavaliers, et acheva de le détruire le sabre à la main. Plusieurs de ces coquins furent tués, d'autres s'échapperent par la fuite, et une partie mourut sur les roches des blessures qu'ils avoient re-

çues. Mandrin fut pris tout couvert de sang et de poussiere, et avec lui ses deux freres et cinq de ses gens. On assure qu'il auroit pu fuir, et qu'il ne soutint un combat si opiniâtre, que pour couvrir l'évasion de ses camarades. Il fut terrassé par deux employés d'une brigade voisine, et c'est ce qui lui a fait jurer contr'eux cette perte implacable qui a fait couler des ruisseaux de sang.

Mandrin, aussi tranquille dans les fers, qu'à la tête de sa bande, fut conduit en prison, entouré de huit fusiliers, la bayonnette au bout du fusil. En chemin il demanda un verre d'eau, et dit qu'il avoit assez combattu pour être altéré. On le tint éloigné de ses gens, que l'on mena sous bonne garde, et on les jetta dans les prisons de Grenoble. On prit toutes les précautions possibles contre la simplicité des dévotes. Mandrin ne parla qu'à ses Juges, il fut condamné à mort, et amené au supplice. La seule grace qu'il demanda, fut de ne pas être conduit en charrette. On accorde assez les demandes des criminels dans ces derniers momens : on permit qu'il fût à pied, et on ordonna qu'il eût les bras liés avec une corde forte. Il marcha dans cet équipage jusqu'à la vue de l'échafaud ; alors ce spectacle ranima ses forces ; il rompit les cordes, étendit les bras, culbuta le confesseur, le

bourreau, les archers, donna la tête baissée dans la foule, gagna la porte de la ville et les montagnes. On courut, mais il couroit mieux. Ses deux freres et ses camarades perdirent la vie, Mandrin sauva la sienne.

Tandis que l'on contoit à Grenoble les forces du criminel, et que les uns attribuoient ce prodige à la force secrette de quelqu'herbe, et d'autres à une vertu magique, les archers secrettement piqués de cet affront, songeoient à le réparer. Ils envoyerent le signalement de Mandrin dans toute la province, et mirent des espions sur pied. Mandrin qui avoit prévu ces recherches, marcha long-temps sans se montrer. Au bout de quelques jours il apperçut une Chartreuse, il s'y présenta avec de fausses lettres pour être reçu au rang des convers ou portiers. On l'examina long-temps, on balança, il fut refusé. De là il se retira dans un petit bois pour dévaliser ceux qui tomberent sous sa main. La nécessité ne lui laissoit plus aucune ressource. Le premier qui se présenta fut un cordelier: Mandrin lui demanda s'il pouvoit confesser. Le pere dit qu'il avoit les pouvoirs. Mandrin l'emmena dans le bois, prétextant un malade à l'extrémité; là il lui ordonna de quitter ses habits, et se les fit donner par force, en lui donnant les siens. Il voulut bien

ne

ne pas se défaire de lui. Son intention étoit de laisser vivre un homme qui alloit publier par-tout, que Mandrin étoit vêtu en Cordelier, et d'attirer les yeux des archers de ce côté-là, tandis qu'il s'apprêtoit à jouer un autre personnage. Il avoit ouï dire qu'un disciple de Cartouche avoit fait grand butin en Normandie avec la châsse de Saint-Hubert. Il forma le dessein d'user de ce stratagême, espérant le mieux conduire. Il s'ouvrit à un ami ; mais il fut trahi et arrêté. Il y avoit une nuit à passer pour le conduire à Grenoble : les archers redouterent ce temps. Ils chargerent Mandrin de fers et de cordes, et ils le descendirent dans une citerne qu'ils sonderent ; ils mirent dessus des poids et des pierres, et placerent deux sentinelles, que l'on ne relevoit que de deux heures en deux heures. Ces précautions paroissoient assurer la prise. Cependant Mandrin se défit de ses pieds, cassa ses cordes, et se servit de ses fers pour ouvrir le mur qui donnoit dans une cave. Il battit le briquet, examina les lieux, força quelques portes, et prit son chemin par des sentiers que lui seul connoissoit. Il vint jusqu'à Embrun, de là il descendit à Avignon, et reprit les bois du Rhône pour se rendre à Viviers, où il comptoit savoir quelques nouvelles de ceux qui avoient échappé au dernier combat. On

lui dit que plusieurs étoient morts de leurs blessures, et que l'on soupçonnoit que Roquairol avoit eu ce malheureux sort, mais que l'on étoit sûr que Perrinet étoit vivant. Mandrin continua sa route, fut à Lyon, où il s'engagea. Il y avoit du danger à paroître; il feignit une maladie, emporta l'argent du Capitaine, et lui débaucha trois hommes de recrues qu'il emmena. Perrinet, de son côté, le joignit avec quatre autres. Au bout de huit jours la nouvelle bande montoit à quatorze, tous gens proscrits et pleins de courage. Comme ils se trouvoient sur les frontieres, Mandrin les divisa sur une montagne, de laquelle ils découvroient les terres de France et celles de Savoye. La saison étoit rigoureuse et le froid très-piquant. On ignoroit quel but avoit cette marche à laquelle on ne se prêtoit que par la confiance que le chef avoit su gagner. Mandrin fit dresser un autel avec des bois et de la terre; il plaça dessus un trépied, des charbons allumés, de l'encens dans un bassin, une feuille de parchemin et une lame d'acier. Autour étoient quatorze siéges préparés avec de la terre, et au milieu celui du chef, plus élevé que les autres. Mandrin prit place, tous firent de même, il enfonça son chapeau, et leur parla en ces termes :

« Vous voyez, chers compagnons, un chef qui a su braver plusieurs fois les ca-

prices de la fortune, et les périls des combats. Eprouvé depuis long-temps par les bizarreries du sort, j'ai vu ma puissance affermie et ruinée; j'ai commandé en Souverain; j'ai vécu dans les fers; et dans ces différens états, mon ame inébranlable a vu d'un œil égal ses pertes et ses succès. Un seul souvenir m'afflige. Ne croyez point, chers compagnons, que je porte mes regrets sur cette abondance d'or qui auroit pu éblouir mes yeux, ou sur les plaisirs tranquilles de cet hermitage qui devoit être cher à mon cœur. Non, que des archers acharnés à ma perte m'aient traité avec infamie, j'excuse leurs fureurs; que des Juges imbus des prétendues idées du bien public, m'aient envoyé au supplice, j'oublie l'erreur de leur conduite. Les uns ont des maîtres, ils doivent obéir; les autres ont des lois, ils ont cru les suivre. Mais, le dirai-je, que de vils employés aient porté sur moi leurs perfides mains, qu'ils m'aient terrassé dans le combat, qu'ils m'aient insulté avec outrage, et qu'ils attribuent à la bravoure ce qu'ils ne doivent qu'à la fraude, ou à l'épuisement de mes forces; voilà, chers compagnons, ce qui fait l'opprobre de mes jours, et ce que je n'envisage qu'avec horreur. Mais ce glaive, ce bras qui a pu combattre, saura venger l'affront dont mon front est couvert. Oui, je jure à cette race odieu-

se, une haine implacable, je veux leur porter une guerre qui ne s'éteindra que dans leur sang ou dans le mien; ma mort devient nécessaire à l'exécution de mes projets, puissé-je, dès ce moment, immoler toutes ces victimes à ma vengeance, et descendre chez les morts. Cet autel, cet encens, ces feux, sont les garans des sermens que je fais. C'est peu de les prononcer aux Dieux du ciel et des enfers, je vais les écrire de mon sang. Approchez, chers compagnons, et jurez avec moi.»

Mandrin avança vers l'autel, ses compagnons l'entourerent, un genou en terre, et le glaive à la main, il prit la pointe d'acier, s'ouvrit le bras, traça des caracteres avec son sang, fit des évocations magiques sur le trépied, brûla de l'encens, et la main levée, il jura à la Ferme et aux Employés, toute la haine qu'Annibal avoit jurée aux Romains. Le serment fut prononcé successivement par tous ceux qui l'entouroient, et trop religieusement observé.

Après cette cérémonie, Mandrin se plaça sur son trône une seconde fois, puis montrant à ses compagnons les terres de France et de Savoye, il leur dit: « Chers amis, promenez vos regards sur ces riches contrées, voilà le théâtre de nos expéditions militaires; cette terre a des richesses que cet autre n'admet pas; transportons-les d'un royaume dans un autre,

je vous en donne les droits, et j'abandonne ceux qui m'ont fait frapper la monnoie des Souverains. Ne songeons qu'à commencer le fer à la main, et si quelques Employés y mettent obstacle, frappez, et portez la mort jusqu'au sein de leurs foyers mêmes. »

Ces discours produisirent tout l'effet que Mandrin en devoit attendre. Ses compagnons, engagés par serment et par état, se livrerent aveuglément à ses volontés. Ils furent sur les terres de Savoye, et apporterent des marchandises de contrebande, malgré les rigueurs de l'hiver. Le 5 Janvier 1754, ils les déposerent au village de Curson, et le 7 ils apprirent que cinq Employés de la brigade de Romans, étoient à leur poursuite. Mandrin sourit à cette nouvelle, et vit avec un plaisir secret, qu'il touchoit au moment d'entamer le projet de ses vengeances. Il laissa trois hommes pour la garde de ses marchandises, en envoya un à la découverte, et marcha avec quatre autres. Les Employés étoient sans défiance. Mandrin fut sur leur rencontre; il les aborda follement, les persuadant à croire qu'il étoit lui-même Employé. Mais à peine eut-il remis le chapeau, qu'il fit une décharge de tout son monde, qui tua le brigadier avec un Employé, et en blessa deux autres, dont un ne vécut que deux jours. « Ces

gens ont de belles armes, dit Mandrin, je veux m'équipper à la brigadiere, et faire un échange. Il jetta sur son dos le manteau du brigadier, prit son chapeau, et monta sur son cheval.

L'équipage des autres fut au profit de la troupe.

Le lendemain on apprit qu'un Employé de la brigade du Grand-Lemps paroissoit fâché de ne s'être pas trouvé avec la brigade de Romans, et qu'il ne cherchoit que l'occasion de montrer son courage. Mandrin promit de l'aller voir, il tint parole. La nuit suivante il fut frapper avec ses gens à la porte du sieur du Tret, qui étoit cet Employé, il lui demanda en quoi on pouvoit l'obliger. Du Tret, étonné du compliment, fit de mauvaises excuses, dont on ne se paya pas. On prit ses meubles, ses armes, son cheval; sa femme elle-même fut obligée de conduire les voleurs dans les endroits où il y avoit à piller, tandis que son mari se déroboit à leur fureur.

Mandrin trouva de la grandeur d'ame dans l'air avec lequel cette femme vit piller sa maison et emporter ses meubles; il balança pour les lui rendre, et ce ne fut qu'en considération de cette générosité, qu'il ne fit pas de plus grandes recherches contre son mari, qui devoit subir la loi du serment. Le bruit de ces deux actions se ré-

pandit dans toute la province. L'espoir du gain et l'amour du pillage, attirerent à Mandrin quantité de sujets, qui demanderent à être inscrits. On exigeoit de deux choses l'une. La premiere, qu'ils fussent déserteurs, afin de ne pas être tentés de trahir par la vue de leur propre danger. La seconde, qu'ils eussent été au moins une fois condamnés à être pendus pour raison de contrebande, ou de fausse monnoie, et qu'ils eussent fait preuve d'adresse en forçant les prisons. On n'admettoit pas aisément ceux qui n'étoient que voleurs, assassins ou inviolables. On trouvoit aux uns trop de timidité dans le péril, et aux autres un défaut d'industrie dans le commerce. Après de longues épreuves, et des recherches sur la vie passée, le récipiendaire étoit interrogé sur la connoissance des sentiers et des défilés, sur les gués des rivières, sur la façon de passer les marchandises de différentes espèces, sur l'art de faire faire de fausses courses aux Employés, sur la maniere d'attaquer les brigades et de s'en défaire. Il prêtoit ensuite le fameux serment dont nous avons donné la formule, et prenoit place dans le corps, moins selon le rang de réception que selon les talens.

Le Dauphiné, le Languedoc, une partie de l'Auvergne, le Lyonnois et le Mâcon-

nois, étoient inondés de marchandises de Mandrin; ce qui commençoit à porter préjudice au commerce, et plus encore aux droits de Ferme; on dit même qu'il s'étendit jusques dans la Franche-Comté, d'où il alloit se fournir dans la Suisse. Il passa la fin de l'hiver et le printemps de 1754, à se répandre dans les villages et les bourgs de ces différentes provinces; au mois de Juin il se rapprocha de Vienne, et le sept il se trouva sur les bords du Drac; cette riviere, ou plutôt ce torrent, lui parut trop rapide, le détour lui montroit un chemin trop long, il résolut de forcer le pont de Graix. Perrinet prit un habit d'officier, avec une croix de St. Louis, se présenta à la tête du pont, suivi d'un domestique, et demanda passage. Un des gardes ouvrit, Perrinet lui brûla la cervelle, se rendit maître du passage, toute la bande vint fondre à l'instant, et s'étendit sur le pont; des Employés parurent, on les poussa dans leur corps-de-garde; bientôt on força les portes, on blessa plusieurs d'entr'eux, et tout fut au pillage. Un particulier, voisin du pont, vit cette scene et crut ne devoir être que témoin. Mandrin fit investir sa maison, et le somma d'en ouvrir les portes, il fit des perquisitions partout, et soupçonnant toujours qu'on le trompoit, il commanda au propriétaire de lui livrer ceux qui s'étoient réfugiés chez lui, en le menaçant de le faire pendre à

sa porte. Le propriétaire l'assure mille fois qu'il n'avoit donné asyle à personne et demande grace. « Non, dit Mandrin, tu ne peux pas être honnête homme, puisque tu as choisi un si mauvais voisinage. Devois-tu te confondre avec un tas de vils Employés. Ce fut un malheur pour Mantoue d'être trop voisine de Crémone ; c'en est un pour ta maison de toucher un pont qui m'est contraire. Je te livre au pillage. » Il n'y eut pas à répliquer, Mandrin avoit trente scélérats qui savoient obéir.

Le dix du même mois, quelques Employés de la brigade de Faulimant, prirent le chemin de Montélimart, où étoit leur poste. Mandrin campoit à Luines, petit village à quelques lieues de Montélimart. Il fut instruit de leur marche par ses espions. « Quoi ! dit-il, ces messieurs passent et ne me rendent aucune visite ; je veux les aller saluer au passage. Il prit six hommes bien armés, et se plaça derriere des buissons épais. Il découvrit les Employés de loin, et comme ils ne marchoient pas ensemble, il jetta au milieu du chemin une lettre à son adresse, et un mouchoir d'indienne pour les occuper. Ceux qui s'avancerent les premiers, crurent avoir fait une grande découverte : ceux qui étoient derriere doubloient le pas, et lorsqu'ils furent réunis, Mandrin

fit sa décharge. Les Employés prirent la fuite. Un d'entreux tomba à dix pas; un second s'arrêta à cause de sa blessure et fut massacré inhumainement; deux autres s'échapperent en teignant le chemin de leur sang.

Ces actes d'hostilités ne plaisoient pas beaucoup aux brigades des Fermes, qui n'en remportoient aucun avantage. Les nouvelles qui leur venoient de tous côtés, leur apprenoient que ces meurtres n'étoient que le prelude d'une guerre plus sanglante qu'on leur préparoit, et que leur perte avoit été jurée sur les autels. Leur intérêt particulier se trouvant lié avec celui de la Ferme, ils songerent à pourvoir à l'un et à l'autre. Comme il importoit beaucoup d'être informé des démarches de l'ennemi, ils répandirent des espions dans les campagnes, et eux-même ne marcherent plus qu'avec beaucoup de circonspection. Mandrin apprit que sa conduite étoit observée; il donna ordre à ses gens de n'épargner aucun des espions qui tomberoient entre leurs mains, de les accrocher aux branches des arbres, ou de les fusiller, ce qui fut malheureusement exercé dès le lendemain.

Le 11 Juin, un Sergent du régiment de Belsunce qui faisoit recrue dans le Vivarais, passa par la paroisse de Saint-Basile, la chaleur étoit grande, il demanda un

cabaret, et s'arrêta quelque-temps à la porte de celui de Thioule qu'on lui indiqua. Les contrebandiers qui y buvoient en prirent ombrage ; un d'entr'eux lui demanda brusquement qui il étoit, et ce qu'il prétendoit faire : le Sergent, peu accoutumé à ces sortes de demandes, répondit avec beaucoup de résolution. Là-dessus, ils sortirent trois, et lui déchargerent trois coups de fusils, il tomba en faisant un mouvement pour se défendre, et expira. Ce meurtre ayant excité la compassion de ceux qui en avoient été témoins, on demanda aux contrebandiers pourquoi ils déchargeoient ainsi leur fureur sur un innocent, qui n'avoit aucun intérêt à démêler avec eux ? Ils répondirent que cet homme étoit un Employé travesti ou un espion : et sur ce qu'on leur montra le contraire, ils marquerent quelque peine pour cette méprise, et ajouterent qu'il étoit également dangereux d'être Employé, ou d'en avoir les apparences.

La bande se répandit ensuite dans le Rouergue, et commit de grands désordres dans les villages. Les femmes se cachoient, les filles n'osoient se montrer. La force amena la licence. On forçoit les maisons, dont on ne chassoit que les maris ou peres, et on s'y établissoit en maître. On avoit beau payer en contrebande ou en argent, ces

sommes n'entroient point en compensation avec l'usurpation de certains droits, et les femmes devinrent bientôt une marchandise que les hommes cachoient plus soigneusement que la contrebande même.

Mandrin exerça sur les chemins la violence qu'il avoit exercée dans les maisons. Il fit arrêter tous ceux qui tomberent sous sa main, et les contraignit d'acheter ses marchandises en leur montrant les profits qu'il y avoit à faire dessus. En vain lui représentoit-on le danger de ce commerce, bon gré, malgré, il falloit plier sous cette loi; mais ces violences ralentissoient le commerce. Les Lyonnois craignoient les bords du Rhône. Les négocians de la Bourgogne, de l'Auvergne et du Bourbonnois, ne trouvoient plus de sûreté sur les routes du Languedoc et de la Provence, pour pénétrer jusqu'aux ports de la Méditerranée, ils marchoient en troupe, ce qui ne leur réussissoit pas mieux, ou ils prenoient des détours fatigans qui doubloient la dépense.

Un marchand, que son commerce appeloit à Marseille, s'arrête à S. Rome de Tarn. Il avoit pris un mauvais habit pour cacher son état, ce qui trompa Mandrin, mais en fuyant un écueil, il donna dans un autre. On le prit pour espion, et on le poursuivit à grands coups de fusil. Une porte se trouva ouverte, il s'enfonça dans la maison, sortit par

par derriere, et échappa. Mandrin entra après lui, et demanda que cet homme lui fût livré. Il enfonça des portes et culbuta des meubles : il menaça du fer et du feu ; tout retentissoit de ses jurements et de ses fureurs ; il saisit une jeune femme par la main, il lui ordonna de lui montrer le coupable, ou de s'attendre à essuyer toute sa vengeance. Cette femme méritoit des égards par sa beauté, par son âge, et plus encore par sa grossesse ; Mandrin inexorable, persista à la menacer de la mort ; puis faisant un pas en arriere, saisit son fusil, et lui enfonça la bayonnette dans le ventre. Ainsi l'on vit ce scélérat porter deux morts dans un seul coup, une mere perdit le jour qu'elle conserva à un inconnu, un enfant sentit le fer avant d'avoir connu la lumiere.

On donna à cette action toute la haine qu'elle mérite, Mandrin devint un objet d'exécration et d'horreur ; et si les employés avoient su mettre à profit les dispositions des gens du pays, il périssoit ; et ses gens succomboient avec lui. Ce monstre, au contraire, ne fit qu'étendre ses desseins, et ne réprima point les attentats. Il vit que le peuple fuyoit, il le méprisa, et tourna ses vues d'un autre côté. Le projet qu'il méditoit demandant de la hardiesse pour l'exécution, il voulut bien se soumettre aux lumieres de son conseil. Il assembla ses of-

ficiers, et leur en fit part en ces termes :
« Mes exploits, chers compagnons, ont
» inspiré aux Employés la terreur de nos
» armes. Je ne vois plus leurs brigades s'é-
» garer dans les campagnes, et nous dispu-
» ter les droits du commerce. Soyez assu-
» rés qu'ils ne s'amuseront plus désormais
» à ouvrir mes lettres. Mais je m'apperçois
» que le peuple effrayé, ne se prête plus au
» débit de nos marchandises, et qu'il les
» dédaigne. J'ai trouvé d'autres mains que
» les vôtres pour les lui présenter. La Fer-
» me a des entreposeurs qu'elle paie ; ces
» mêmes entreposeurs sont les gens que
» je choisis, je veux m'en servir, et qu'ils
» me payent. J'irai à votre tête leur porter
» mon tabac, et si vous avez encore ce
» courage que je vous ai vu dans les com-
» bats, si vous êtes toujours dignes de
» vous et de moi, nous laisserons à la pos-
» térité des faits mémorables que tous les
» siecles ne détruiront pas. »

La nouveauté de ce dessein plut beau-coup, on y applaudit avec éloge, et chacun offrit son sang pour en assurer l'exécution. Le 30 Juin, Mandrin fit charger des ballots de tabac sur des mulets, entra dans Rhodes, et fut droit à la maison de l'entreposeur de la Ferme. Il n'avoit avec lui que cinquante-deux hommes bien armés ; la bayonnette au bout du fusil. Il entra seul, pria l'entreposeur de descen-

cendre, et étala sa marchandise. L'entreposeur étonné, ne savoit s'il en devoit croire ses yeux. — « Ne prenez pas ceci pour un songe, lui dit Mandrin ; ce que vous voyez est du vrai tabac, le vôtre n'a pas une seve plus admirable ; je vous l'abandonne à quarante sols la livre, et je ne veux pas d'autre acheteur que vous. » Cette proposition étonna encore plus que l'impertinence même de l'action. L'entreposeur se trémoussa beaucoup, et voulut crier à la violence, à l'injustice. Mandrin le prit par la boutonnierre, et le pria de voir les bayonnettes, les fusils et les sabres qui l'entouroient. Le danger n'étoit pas équivoque. L'entreposeur compta l'argent qu'on lui demandoit, et reçut des offres de service assaisonnées du ton le plus railleur.

Rien ne manquoit au triomphe de Mandrin. La Ferme humiliée plioit sous ses ordres, et son escorte victorieuse chantoit insolemment sa gloire. Il se rappella que l'on avoit déposé à la Maison-de-Ville quelques armes saisies sur des contrebandiers qu'il avoit commandés autrefois, il écrivit au Subdélégué de l'Intendant, et en demanda la restitution. On dit même qu'il ne daigna pas faire des menaces dans sa lettre ; sa troupe annonçoit assez ce que l'on avoit à craindre : le feu, le pillage, les meurtres, se présentoient aux yeux sous les images les plus effrayantes, chacun

fuyoit dans ses maisons, il falloit obéir, ou avoir des mains pour repousser la violence.

L'expédition de Rhodes, ayant eu un heureux succès, Mandrin fut faire le même compliment à l'entreposeur de Mendes. Comme il se présenta avec la même audace, les conditions qu'il prescrivit furent exactement suivies, il déposa ses ballots, et reçut de l'argent.

On ne peut exprimer la joie de sa troupe, et l'effet que ces deux actions avoient produit sur leur esprit. Ils ne songeoient à rien moins qu'à épuiser la Suisse et la Savoye des marchandises prohibées en France, et à les faire accepter dans tous les bureaux des provinces. Mandrin plein de ces idées, prit la route pour la Suisse, et voulut se montrer dans sa patrie. Il y trouva en arrivant un Employé qu'il avoit remarqué dans le combat de l'hermitage, celui-là même qui avoit arrêté à ses côtés Pierre Mandrin son frere. Il entra chez lui le sabre nud, et lui dit : « Moret, te souviens-tu de ce combat dans lequel tu osas te présenter contre Mandrin ? Te rappelles-tu ce jeune homme que tu eus la perfidie d'arrêter ? je suis son frere, et le vengeur de sa mort. » Moret se jetta à genoux en le suppliant, et présenta un jeune enfant de dix-huit mois qu'il tenoit entre ses bras, espérant que ce spectacle déchireroit le

cœur du barbare. « Tu as arrêté mon frere, dit Mandrin, tu es Employé, et tu demandes grace. Péris, toi et ton enfant, puissai-je en exterminer la race. » Il lui décharge son sabre sur la tête et redoubla en touchant indifféremment sur le pere et l'enfant, et il ne cessa que lorsqu'il les vit en morceaux, et baignant dans leur sang.

Le pays entier n'avoit pas assez de force pour faire face à ce meurtrier. Il continua à se montrer ouvertement, et jouit de l'impunité de son crime. Il augmenta même sa bande de quelques sujets, et se jetta en Suisse, où il resta jusqu'à la fin de Juillet. Comme il s'apprêtoit à rentrer en France par la Franche-Comté, les brigades de Manthe et de Chauveneve, furent à sa rencontre. Mandrin, que ses espions instruisoient exactement du nombre de ses ennemis, de leur marche et de leur force, les fatigua long-temps par des marches et des contre-marches qui lui parurent nécessaires, autant pour la sûreté de sa troupe, que pour le débit de son tabac. Enfin, lorsqu'il se fut déchargé de ce qu'il avoit de plus embarrassant, il campa à côté d'un petit bois, un marais devant lui, et un montagne derriere. Il falloit pour l'atteindre, pénétrer dans le bois où il avoit jetté du monde, ou forcer un passage étroit, qu'il avoit coupé par

un fossé, et embarrassé de chariots. Les Employés ne virent point le péril; leur nombre leur inspira de la confiance, et la vue des chariots parut assurer la prise du butin, ils avancerent. Deux contrebandiers buvoient dans un cabaret, ils coururent promptement joindre leurs camarades, et marcherent sans être vus, à cause des buissons. Un des deux apperçut un grand homme que sa taille et ses cheveux longs distinguoient parmi les autres, il lui tira un coup de fusil qui le renversa de dessus son cheval. Tous les Employés mirent pied à terre, et ne le trouverent pas, mais ils approcherent du fossé, il en sortit un feu terrible, qui en incommoda un grand nombre, les dispersa tous; ils se rallierent, et revinrent à la charge sur un front plus étroit, ils essuyerent un feu fort vif, et descendirent dans le fossé, d'où ils délogerent les contrebandiers. Ceux-ci qui avoient un retranchement plus fort, coururent derriere leurs chariots; les plus ardents des Employés y pénétrerent avec eux, et se trouverent enfermés quand on boucha le passage. «Soyez les bien-venus, dit Mandrin, il ne pouvoit vous arriver rien de mieux. On leur lia les pieds et les mains. Cependant on faisoit derriere les chariots un feu continuel, et la troupe des assaillans ne remportoit aucun avantage. Ils songerent à leur retraite. Mandrin fit filer une partie de ses

gens derriere les haies, et sortit à la tête de vingt-deux hommes. Lorsqu'il déboucha, les Employés firent une décharge, et s'apperçurent trop tard qu'ils avoient tiré sur leurs propres camarades que Mandrin faisoit marcher devant lui. Ils repasserent le fossé en désordre, la bayonnette dans les reins, et lorsqu'ils se furent étendus le long des haies, ils essuyerent en flanc une décharge qui acheva le combat. Ils remonterent promptement sur leurs chevaux, laisserent plusieurs morts sur la place, et ramenerent bien des blessés. Mandrin, au milieu de la victoire se plaignit de deux choses : la premiere de ce que les Employés, qui étoient entrés dans ses retranchements, étoient morts de leurs blessures; la seconde de ce qu'il ne s'étoit pas emparé des chevaux pendant le combat, et se reprocha long-temps cette faute qui pouvoit en être une.

Le combat fini, Mandrin fit enterrer les morts avec tous les honneurs militaires, des décharges de sa mousqueterie. Il ordonna ensuite que l'on dépouillât les Employés que l'on trouva morts et qu'on les attachât à des arbres loin de son camp. Ce poste étoit avantageux, il s'y maintint quelques jours, et y vendit son tabac sous les yeux mêmes des Employés qui rodoient et n'approchoient pas. De-là il se rendit en Savoie et pénétra de nouveau en France les armes à

la main. Les débitans de Crapone, les buralistes de Briondes et de Montbrisson, payerent son tabac comme avoient fait leurs confreres de Mende et de Rhodes. Il ne falloit ni hésiter, ni se plaindre.

Montbrisson fut encore témoin d'une scene dont on peut à peine comprendre l'audace. Mandrin apprit que les prisons étoient pleines de criminels; il commanda que l'on ouvrit les portes, et il en tira quatorze, en disant qu'il aimoit à répandre des bienfaits, et qu'il ne devoit point laisser de malheureux sur son passage. Cependant il ne voulut pas paroître autoriser le crime, et il résolut d'être le libérateur de tous ceux qui étoient détenus pour ses forfaits. C'est ainsi qu'il commençoit à usurper les droits des Souverains, ou qu'il crut l'être.

Ce prétendu Prince qui brisoit les fers, faisoit en même-temps le métier de voleur sur les grands chemins, et il donnoit toujours la préférence aux Commis des Fermes. Le 2 Septembre il découvrit que des Employés étoient chargés des appointements de la brigade de Gormoranche dans la Bresse; le plaisir de les dévaliser le flatta trop pour le laisser à d'autres. Il les arrêta sur le port de la Ville en plein jour, en présence de cent témoins, les vola, tira sur eux, et emporta l'argent. Quelques jours après il apperçut d'autres Commis sous les

murs du Château de Joux; il n'étoit assurément que l'objet de leur marche; n'importe, il fit feu, et comme par amusement en tua un et blessa tous les autres.

Les prisonniers délivrés, les déserteurs qui fuyoient la main des archers, tous ceux enfin qui avoient du goût pour le crime ou qui en craignoient la peine, couroient s'enrôler sous les drapeaux de Mandrin. L'augmentation du nombre sembla promettre l'impunité, et les porta à tout oser. Les Employés, trop foibles, ne suffisoient plus pour la garde des passages: Mandrin se plaignit de ce qu'il n'en trouvoit plus sur sa route. On le vit en peu de temps fondre de la Savoye dans le Bugey, se porter aux Bureaux de Nuntua, de Bourg en Bresse, de Châtillon-les-Dombes, de Charlieu, de Roanne, de Thiers, d'Amberg, de Marsal, d'Arlan, de la Chaise-Dieu, de Pradelle, de Langogne, de Tance, de S. Didier, de S. Bonnet-le-Château, de Bœn, de Montbrisson, y déposer son tabac, et faire des exactions sur tous les adjudicataires des Fermes, Receveurs, Entreposeurs, et Débitans. La célérité avec laquelle il exécuta toutes ces choses dans les Bureaux des différentes Provinces, doit donner à connoître ce que Mandrin eût pu être, s'il n'eût pas été Brigand. Au Puy, en Velay, on lui dit que l'Entreposeur avoit des greniers pleins; il

ordonna qu'on les vuidât pour la subsistance de sa troupe. Comme on mettoit la main à l'œuvre, on vint lui annoncer que ce bled n'étoit qu'un dépôt, et qu'un Marchand le réclamoit; il parut le relâcher, et ne demanda que six cents livres au propriétaire, seulement, disoit-il, pour lui apprendre à ne plus se trouver confondu avec des Commis.

Tout ce qui paroissoit appartenir à la Ferme, ne trouvoit aucune grace devant ce redoutable ennemi. Quelques Employés qui avoient mal parlé de lui, prirent la Diligence par eau de Lyon à Châlons, n'osant tenter le chemin par terre: Mandrin arrêta la Diligence, il tira sur le postillon qui n'obéissoit pas, entra seul dans la Diligence avec cet air déterminé qu'on lui a connu, fit des perquisitions par-tout, tandis que ses gens étoient sur le bord de l'eau; et ne trouvant pas ceux qu'il croyoit y être, ou qui surent se cacher, il se fit mettre à bord en homme qui a droit de commander.

Plusieurs Bureaux, tels que ceux du Puy, de S. Just, de S. Didier, de S. Bonnet, de Clugny, de S. Triviet et de S. Laurent en Franche-Comté, furent encore mis à contribution dans les mois suivans. Dans les uns il rechercha les Employés, comme un chasseur va à la quête du gibier dans les campagnes, tua, blessa sans mé-

nagement, et sans distinction ; dans les autres il vola l'argent, pilla les meubles, et brisa tout ce qu'il ne put emporter.

Le bruit de ces violences fut porté en Cour, et parut en mériter l'attention. Il étoit à craindre que le mal n'augmentât, et quand il n'eût fait que rester au point où il étoit, le Monarque qui fait son bonheur de celui de ses sujets, ne les eût pas abandonnés au fer d'un brigand. Sa Majesté envoya des troupes pour le combattre.

A cette nouvelle Mandrin, qui eût dû mettre bas les armes, sentit augmenter son orgueil et accroître son courage. Il songea à faire des soldats, et chercha des recrues dans les prisons. L'art de les forcer ne lui étoit pas inconnu ; il pénétra rapidement dans celles de Bourg-en-Bresse, de Rouane, de Thiers, de Puy en Velay, de Montbrisson, de Clugny, de S. Amour, du Pont de Vaux et d'Orgelet ; et pour montrer qu'il marchoit sans crainte, il se fit apporter les registres d'écrous de ces prisons, écrivit l'acte par lequel il donnoit la liberté aux prisonniers, et signa.

Sur la route de Bourgogne, il rencontre des soldats du régiment d'Harcourt. L'envie de commencer des actes d'hostilités sur les troupes du Roi, le précipita au milieu d'eux. Les cavaliers attaqués mirent le sabre à la main : un de leur troupe fut tué

dans une décharge. Sa mort termina le combat, dans lequel il y avoit plus d'ardeur que d'égalité. Mandrin ne dut cette foible victoire qu'à la supériorité de ses forces.

Le lendemain 13 Décembre, il se rendit à Seure, chercha soigneusement les Employes, qui ne parurent pas, enfonça la porte de la maison du Capitaine général, ouvrit ses armoires, et prit tout ce qu'il trouva. Il ordonna ensuite qu'on lui amenât les Receveurs du Grenier à Sel et de l'Entrepôt du Tabac, pour leur prescrire la dure condition de compter de l'argent, et de prendre du Tabac. Seure étoit dans la confusion et le désordre; on crut voir renaître le temps malheureux de Jean de Galés. Mandrin fit dire au peuple de ne point corrompre ses travaux, qu'il n'étoit point l'objet de ses expéditions militaires, et qu'il prenoit ses intérêts. Alors s'adressant aux deux Receveurs, il leur dit : — « Je sais, messieurs, ce que la probité et l'honneur exigent de moi. Vous êtes en place, vous êtes comptables; il est juste que je vous donne une reconnoissance des sommes que je vous demande, croyez qu'on la respectera. » Il la fit, et signa *le Capitaine Mandrin*. Non content de cette décision, il les contraignit de lui donner un reçu de son Tabac, ce qu'il falloit faire.

Beaune instruit de cette licence, la crai-

gnit et l'éprouva. Le 18 du même mois, Mandrin se présenta sous ses murs. Sur l'avis qu'on lui donna que la bourgeoisie étoit sous les armes, il s'arrêta à quelque distance de la Ville, et fit ses dispositions. La porte qu'il attaqua fut défendue avec beaucoup de vigueur. La garde bourgeoise fit un feu très-vif du haut des remparts. Mandrin les menaça de faire sauter leur porte avec un pétard, ou d'y mettre le feu. Il s'avança ensuite à la tête de ses travailleurs et l'enfonça. La chaleur de l'action lui permit encore de connoître quelque modération. Il pouvoit ordonner le pillage, il arrêta sa troupe sous la porte même, et défendit les décharges. Comme il n'en vouloit qu'à la ferme, il se fit amener le Maire, et lui tint ce discours:

« Je suis ce Mandrin si connu dans le royaume, la terreur de la Ferme, et le libérateur des citoyens. Je ne viens point en ennemi de l'Etat, apporter parmi vous les horreurs de la guerre. Beaune est à moi; je peux y porter le fer, ou le livrer au pillage, mais je respecte le sang des citoyens innocents, un autre sujet m'amene. Vous avez dans le sein de la ville, deux bureaux qui me doivent les droits, je les taxe à vingt mille francs: hâtez-vous de faire compter cette somme par les mains du Receveur du grenier à Sel et du Tabac; si vous balancez, vous devenez coupables: tremblez pour ces murs, craignez pour vous.

Le Maire de Beaune jetta des regards tranquilles sur les piquets qui l'environnoient, puis prenant une noble fierté, il dit : « Si vous ne venez pas en brigand porter la désolation dans nos murs, pourquoi m'offrez-vous le spectacle des citoyens infortunés qui perdent leur sang pour la patrie ? Quelle main a donné la mort à ces malheureux que je vois dans la poussiere? Ne sont-ce pas des victimes immolées à vos fureurs? Hélos! je suis le pere commun, c'est contre moi qu'il falloit tourner vos coups, c'est ce corps qu'il faut percer, si vous avez du sang à répandre. Ne croyez pas que pâlissant à la vue du fer qui me menace, j'irai trahir les intérêts de mon Roi, pour enrichir un sujet rebelle. Vous savez enfreindre les lois, je sais mourir; mais songez que le crime n'a qu'un temps, et que les brigands qui vous escortent ne vous déroberont pas à la vengeance inévitable du Souverain. »

Mandrin, peu satisfait de cette réponse, dit fierement qu'il dédaignoit le sang d'un Robin, et qu'il vouloit de l'argent. En même-temps, il fit saisir le Maire par quatre fusiliers, et marcha en avant avec les grenadiers, et des torches ardentes. — « Arrête, lui dit le Maire, arrête, s'il ne faut que de l'argent pour écarter les horreurs dont tu nous présentes l'image, je trouverai de quoi satisfaire ton avarice :

J'ai une maison, j'ai des biens, je te les abandonne : viens, suis mes pas, prends l'or que je possede, enleve mes richesses, mais ne vole que moi seul, et épargne ce peuple que tu vois. »

Cependant les Receveurs instruits de la généreuse fermeté du Maire, ne voulurent pas souffrir qu'il portât seul le poids d'une guerre qui n'étoit allumée que contr'eux ; ils firent promptement une somme de vingt mille francs, Mandrin la reçut par les mains du Maire, et sortit de la ville, en disant qu'on eut le soin de tenir de l'argent prêt quand on le verroit paroître, et qu'il alloit voir si les gens d'Autun seroient plus raisonnables.

Cette attaque coûta la vie à un soldat et deux bourgeois, plusieurs autres furent blessés dangéreusement.

Autun reçut le lendemain une visite semblable. Mandrin rencontra sur son chemin de jeunes Séminaristes, qui alloient prendre les Ordres à Châlons; il les arrêta, et les fit rebrousser chemin. Les portes de la ville étoient fermées : Mandrin s'empara des faubourgs, alluma des torches et tint des échelles prêtes. Ensuite s'avançant vers la ville, il fit dire au Maire que si les deux Receveurs de Sel et de tabac ne lui faisoient pas remettre la même somme que ceux de Beaune, il alloit voir le sang couler, les faubourgs embrâsés,

la ville escaladée, les plus beaux édifices renversés, et tout au pillage, et pour aider à le déterminer, il lui montra la bande des Séminaristes qui étoit en son pouvoir, et dit que c'étoit-là ses ôtages. Ces jeunes gens étoient pour la plupart de la ville, les peres et meres jetterent des cris à ce spectacle. Les uns coururent chez le Maire en versant des larmes; les autres furent chez les Receveurs, et crierent hautement qu'eux seuls étoient cause de ces malheurs, qu'ils alloient causer la ruine de la ville, qu'ils songeassent à écarter les dangers, ou qu'on les livrât à l'ennemi.

Autun a de beaux monuments d'antiquité, restes précieux des Romains : on appréhenda que ces scélérats n'y portassent la main avant de se jetter dans la ville. Le Maire proposa d'appeller leur chef, et de traiter avec lui. Mandrin voulut que sa troupe entrât. On ouvrit les portes, il la mena droit à l'Hôtel-de-Ville, et y entra avec deux hommes seulement. On lui demanda quel droit il avoit pour lever des contributions. Il répondit qu'il avoit pour les Fermes le droit qu'Alexandre avoit eu sur les Perses, et celui de César sur les Gaules. On vouloit lui faire des représentations, et obtenir quelque diminution: comme les choses n'avançoient pas à son gré, il jura de la plus belle maniere.

On lui compta son argent, il rendit les Séminaristes, ouvrit les prisons et sortit.

Les troupes que la cour avoit envoyées pour réprimer ces désordres, arriverent enfin aux environs d'autun ; Mandrin étoit alors dans la paroisse de Brion, il s'arrêta auprès du village de Grenade, et s'y retrancha. Monsieur de Fitcher qui commandoit les troupes légères ; s'avança pour les forcer ; il trouva les retranchements très-profonds, et plus réguliers qu'il n'avoit cru devoir l'attendre d'un homme qui n'avoit aucune connoissance des regles de l'art. Mandrin agissoit sans principes, et ne s'en écartoit pas, ce qui peut prouver qu'il avoit été à l'école de la nature. Il fit réflexion qu'il ne pouvoit se conserver dans ce poste, qu'il étoit aisé de lui couper les vivres ; que tous retranchements que l'on attaque sont toujours forcés, que les gens du pays pouvoient lui tomber sur les bras, enfin que toutes les troupes qu'on lui opposoit étoient harrassées d'une longue marche. Il tint son conseil de guerre, il fut résolu que l'on saisiroit le moment, et que l'on sortiroit sans délai. Il quitta ses retranchements dès le jour même, et par une audace que l'on ne peut définir, il marcha le premier contre les troupes de son Roi. Telle a toujours été sa conduite, du feu dans l'i-

magination, de la célérité dans l'exécution. Monsieur de Fitcher qui ne s'attendoit pas à ce mouvement, fit des dispositions à la hâte ; Mandrin avoit fait les siennes. Il parut à la tête de ses troupes, monté sur un cheval fin et le sabre nud. — « Chers compagnons, leur dit-il, jusqu'ici je vous ai mené à la fortune, aujourd'hui je vous mene à la gloire. Nous avons trouvé des ennemis dignes de nous, ce ne sont plus de vils Employés qui ne paroissent que pour fuir et qui ne savent vaincre que quand on ne résiste pas. Ce sont les vainqueurs des Pandours et des Croates, encore teints de leur sang. Vous avez vaincu avec eux, refuserez-vous de combattre avec eux ; si vous fuyez, vous êtes leur proie ; si vous combattez, ils sont la vôtre. Marchez, détruisons ce corps affoibli par des marches pénibles. Je vous livre après la victoire toutes les richesses des Receveurs et toutes les têtes des Employés. »

Cette harangue fut suivi d'une décharge qui incommoda beaucoup ; les Hussards et les Dragons tinrent ferme, et répondirent de même. Le feu devint vif et roulant. Mandrin se porta par-tout où il y avoit du danger ; il vola de rang en rang, encouragea, pria, pressa, promit. Il commanda en capitaine, il se battit en soldat,

Piedmontois, l'infâme assassin de la Mothe (1) fut tué devant lui. Il prit sa pique, mena sa troupe la bayonnette au bout du fusil, enfonça les rangs et se mêle en animant les siens au carnage. Dans la grêle des coups, il s'apperçut que S. Simon, son major, perdoit le terrein qu'il avoit gagné, il quitta un péril pour courir à un autre; se mit à la tête du corps de S. Simon, le mena en avant et rétablit le combat. Sa gauche commandée par Perrinet, commença à plier; il y courut, la ramena jusqu'à trois fois à la charge, écumant de rage de ne pouvoir entamer. Il sembloit se multiplier pour suffire à tout. Enfin, après un combat de fureur et d'acharnement, ses trois corps de bataille furent enfoncés presqu'à la fois, poursuivis la bayonnette dans les reins et dispersés.

Ainsi Mandrin éprouva qu'un sujet révolté n'est jamais heureux contre son souverain, et que l'audace échoue contre l'habileté. M. de Fitcher ne dut la victoire qu'à sa prudence et au grand usage des combats. Il vainquit; mais il eut la douleur de voir parmi les morts des Officiers et

---

(1) Monsieur de la Mothe, un des Receveurs de la Ferme, crut pouvoir ramener ce brigand par la négociation: il entre en conférence avec eux sur la foi promise. Piedmontois le poignarde sur le Fort de Beauvoisin.

des Soldats, dont la perte n'eût pas été réparée par tout le sang de l'armée de Mandrin, et leur nombre étoit grand.

Ces Contrebandiers ne firent plus rien de remarquable depuis ce temps. Mandrin en ramassa une trentaine des débris de sa grande troupe, avec lesquels il vola quatre chevaux à des Archers de Dompierre, dans le Bourbonnois, ce qu'il imita de Cartouche. De-là il fut poignarder au Breuil, cinq Commis de la brigade de Vichy, et le lendemain, il tua un particulier du village de St. Clément, avec toute la noirceur d'un assassin. Il semble qu'on le voit baisser dans ces traits, et qu'il y ait de l'humeur. Celui qu'il assassine lui demande la vie à genoux, il continue à enfoncer le poignard. Le vainqueur de Beaune et d'Autun devoit-il se venger de la défaite de Grenaud?

Il est vrai que Mandrin se trouva bien pressé par les troupes légeres qui étoient à sa suite, et qu'il ne leur échappoit que par marches et contre-marches, ce qui les réduisoit à tuer pour se venger, et à voler pour vivre. Ensuite il mit à contribution les Receveurs de Cerviere, de Noire-Table et de la Chaise-Dieu: il tira sur la Cavalerie des volontaires de Flandres et Dauphiné, au village de la Stuverat, dans le Vélai, ce qui paroissoit annoncer le rétablissement de ses affaires. Ce fut cependant là

que finit le cours de ses prospérités. Le dernier crime qui termina sa carriere, fut la mort de la femme du brigadier des Fermes de Noire-Table. Cette jeune personne alloit ouvrir la porte, lorsque Mandrin fit une décharge qui la perça. Peut-être ignoroit-il qu'elle étoit derriere; mais les jurements qu'il prononça en entrant, la brutalité avec laquelle il insulta à son malheur, annonce une ame barbare, et le rendent coupable.

Un tel scélérat devoit périr, le moment marqué par la providence étoit arrivé. Il chercha sa sûreté dans la fuite, il donna dans les piéges qu'on lui tendoit. Un camarade, peut-être aussi misérable que lui, le vendit aux Employés. Il fut pris la nuit, lié dans toute la longueur du corps, et conduit, ou plutôt apporté à Valence, le 10 de mai 1755, avec cinq de ses camarades, et jettés dans les prisons de la Cour Souveraine.

Ce coup inesperé affligea d'autant plus Mandrin, qu'il se voyoit entre les mains de la Ferme, obligé de répondre devant un tribunal établi en sa faveur depuis dix-sept ans. Il connut bientôt, à la façon dont on le gardoit, qu'on n'avoit pas envie de le perdre, et qu'il n'y avoit plus guere de ressources dans la force ou dans les ruses. Monsieur Laverde-Moryal, commissaire de ce Conseil, lui fit subir

l'interrogatoire ordinaire. Mandrin répondit avec beaucoup de tranquillité, et même avec politesse. On lui demanda quels étoient ses complices; il leur dit qu'on avoit pu les voir en pleine campagne et dans les Villes; qu'il n'avoit pas meublé sa mémoire de leurs noms pour les traduire devant les Juges. On l'interrogea sur les fauteurs de ses crimes; il nomma les Receveurs des bureaux de Mendes, de Rhodes, de Beaune, d'Autun et tous les environs enfin qu'il avoit parcourus, et dit que c'étoit à eux seuls qu'il devoit le débit de son tabac. Quand on lui représenta qu'ils n'avoient cédé qu'à la violence, il répondit que tous ceux qui l'avoient servi dans ses campagnes, avoient obéi de même le pistolet sur la gorge, que cette façon d'agir lui avoit paru plus sûre et plus propre pour le commandement, que l'on ne pouvoit attaquer les aubergistes qui étoient sur la route, sans rechercher auparavant les Receveurs des bureaux; et qu'eux-mêmes, qui devenoient ses Juges, n'auroient pas tardé à l'éprouver s'il fût resté libre.

Le bruit de la détention de Mandrin attira un grand concours de peuple. On accourut de toutes parts pour voir ce coupable, dans lequel on prétendoit trouver quelque chose de grand, s'il peut y avoir de la grandeur dans le crime. On

lui présenta un Religieux pour confesseur, il répondit qu'il le trouvoit trop gras pour un homme qui prêche la pénitence. Un particulier lui ayant rappellé qu'il l'avoit vu autrefois, il dit : — « Si tu me connois, tu ne dois pas me reconnoître. » Le jour de sa fin approchoit, et il persévéroit dans son endurcissement. Un Jésuite lui fit envisager son sort, il parut ébranlé. Cet homme fier, qui avoit affronté la mort dans la chaleur de l'emportement, ou dans l'ignorance du péril, ne put en soutenir les approches, quand il ouvrit les yeux pour le connoître. Ce moment est toujours le point critique des prétendus Philosophes. Ils le bravent, ils le méprisent dans la force de la santé, par l'orgueil ou par une bienséance d'usage, ont-ils le temps de l'envisager de près, toute leur philosophie les abandonne. Mandrin devint docile, sans cesser d'être fier. Il portoit encore de l'audace sur le front; mais il sentit les regrets dans le cœur. Les discours du confesseur achéverent d'abattre cette ame féroce. Il avoua ses crimes, et il les pleura. Le 26 Mai, il monta sur l'échafaud, et il le regarda sans orgueil et sans foiblesse. La coutume des criminels est de haranguer le peuple; ils croient tous qu'ils doivent finir en orateurs, et que le spectateur ne seroit pas content d'eux s'ils ne disoient quelque chose d'édifiant. Man-

drin se conforma à l'usage, il tourna les yeux vers le Ciel, et levant tristement les bras, il dit : — « Voilà donc la fin que tu me préparois, malheureuse passion des richesses! Desir insensé! est-ce ainsi que tu m'amenes sur le théâtre de l'infâmie! J'ai vécu dans le crime, je meurs dans l'opprobre ; j'ai versé le sang innocent, je vais répandre le mien. Compagnons de mes forfaits, je vous ai trompés quand je vous ai promis l'impunité, et vous me trompiez vous-même, quand vous comptiez sur le nombre et sur vos forces. Je rentre dans la nuit, puisse mon nom être oublié avec mes crimes ! puissé-je les expier par ma douleur et par mon supplice. Témoins de ma honte, éteignez dans vos cœurs les feux de l'ambition, si vous avez quelqu'horreur pour mon malheureux sort. »

Après ces mots, Mandrin s'attendrit, et fit pleurer son auditoire. Il remercia son confesseur, embrassa son bourreau, et s'étendit sur le lit douloureux qui l'attendoit. — « Ah! s'écria-t-il, en versant des larmes ameres : Quel instant, grand Dieu! et que j'aurois dû prévoir. » On lui rompit les bras, les jambes les cuisses et les reins. Il mourut les yeux tournés vers le Ciel, vengeur de ses crimes.

Ainsi finit le plus audacieux brigand que la France ait eu à punir. On a voulu qu'il

qu'il fût Officier : cette erreur n'est appuyée que sur le titre de Capitaine qu'il usurpoit, et sur une Croix de St. Louis qu'il portoit devant lui. D'autres ont prétendu qu'il avoit été formé dans les cafés de Paris, ces deux opinions tombent par la seule lecture de sa vie. Mandrin étoit un homme obscur, qui n'a suivi que sa brutalité et ses emportements. Il a été scélérat, il en a subi le sort.

FIN.

DIALOGUE ENTRE CARTOUCHE ET MANDRIN.

Où l'on voit Proserpine se promener en Cabriolet dans les Enfers.

CARTOUCHE.

HÉ ! bon jour, monsieur Mandrin, il y a deux ans entiers que je vous attends sur ces bords ; mais quoi ! vous me paroissez avoir quelqu'inquiétude, ou vous roulez quelques projets ?

MANDRIN.

Des gens mal-avisés par-là haut m'ont mis les bras et les jambes tout en sang ; je crois même qu'ils m'ont brisé les cuisses tant que je suis las.

CARTOUCHE.

N'avez-vous pas un peu de mal aux reins ? Il me semble y appercevoir quelques légeres meurtrissures.

MANDRIN.

Cela peut provenir de l'agitation des voitures, j'ai voyagé sur une roue, dont le moyeu m'a froissé tout le dos.

CARTOUCHE.

Oh ! je vous entends. Ils vous ont couché comme moi sur une roue de Fortune. Asseyez-vous-là, et soyons amis.

MANDRIN.

Amis..... A quel titre ?

CARTOUCHE.

A titre de coquin.

MANDRIN.

Fuis mes regards, ombre audacieuse, et crains mon courroux.

CARTOUCHE.

Tout beau, monsieur Mandrin, tout beau. Nous ne sommes pas ici à Beaune ou à Grenoble. Sans doute que vous me prenez pour un Employé de la Ferme. Sachez que j'ai eu une roue aussi belle que la vôtre, et que c'est le grand Cartouche qui vous parle.

MANDRIN.

Ah ! misérable filou, tu n'as à m'opposer que des vols et des meurtres, et tu oses trouver un degré de comparaison entre toi et moi ?

CARTOUCHE.

L'illustre Mandrin dédaigne la comparaison de Cartouche : d'où vient cet orgueil dans ce noble brigand ?

MANDRIN.

Vaut mieux être brigand que filou ?

CARTOUCHE.

Erreur, monsieur Mandrin, erreur, une

ingénuité subtile l'emportera toujours, au jugement des gens de goût, sur la violence effrénée; l'une part des feux de l'esprit, qui nous distingue des sots; l'autre ne vient que de la force du bras, qui vous confond avec l'hatiere et le manœuvre.

MANDRIN.

Qui étoit donc à ton gré, le grand Alexandre ?

CARTOUCHE.

Un heureux brigand, que Darius eût fait rouer à Arbelle même, s'il l'eût pris sur le champ de bataille. Hé! qu'a-t-il de mémorable, ton Alexandre? Il a égorgé des Perses qui ne savoient pas se battre. Il a culbuté des villes qui ne pouvoient pas se défendre. Voilà bien de quoi chanter si haut : Va, ce beau vainqueur de tant de peuples imbéciles, ne seroit pas tenté de faire le méchant, s'il étoit encore dans la Macédoine, et j'ose t'assurer que jamais de ses jours il ne fut présent devant Berg-Op-Zoom.

MANDRIN.

Je n'eusse pas crains d'y aller moi-même, Beaune en est une preuve.

CARTOUCHE.

La plaisante comparaison !

MANDRIN.

Je sais ce qui la rend défectueuse. Mais connois-tu tout le mérite de mon expédition de Beaune. On a pu te dire que cette

ville est fermée de murs, qu'elle a des habitans qui peuvent la défendre, et que les Bourguignons ne sont pas tendres dans le combat. Cependant avec une poignée de monde, en plein jour, sans ouvrir de tranchée, sans canons, mes gens à découvert, je marche à leur tête, j'essuie tout le feu des remparts, je force les portes, je m'empare de la ville, et je lui prescris des lois.

CARTOUCHE.

Voilà un terrible conquérant! cela s'appelle faire des sieges en abrégé.

MANDRIN.

Crois-tu que j'aie borné-là mes exploits? J'ai forcé le Pont de Claix; j'ai porté la terreur dans Rhodes, Mendes, Brioude, Nuntua, Charlieu, Rouane, Marsal, Arian, Thiers, Amberg, Largogne, Cluny, et mille autres endroits qui parlent encore de moi.

CARTOUCHE.

Ils en parlent..... Cela doit être bien consolant pour vous.

MANDRIN.

Je ne pense pas qu'Autun m'oublie de long-temps. C'est un pays où j'ai fait quelque chose de plus que le conquérant.

CARTOUCHE.

Ah! que vouliez-vous donc faire de toutes ces conquêtes?

MANDRIN.

Je ne m'amusois pas à les garder. Je le-

vois des contributions, je contraignois les Employés de la Ferme à prendre ma contrebande, et à me compter de l'argent, où je leur faisois mauvais parti.

CARTOUCHE.

Vous étiez donc contrebandier, monsieur le Conquérant? il ne vous manque plus que d'avoir été faux monnoyeur.

MANDRIN.

Nous avons su quelque chose de cet art, et nous l'avons passablement exercé.

CARTOUCHE.

Oh! je ne m'étonne plus s'il vous ont cassé les bras et les jambes par-là haut: Vous aviez trop de talens, monsieur Mandrin: vous étez faux monnoyeur, contrebandier et brigand. Un seul de ces trois eût suffit pour me procurer le plaisir de vous voir.

MANDRIN.

Ce n'est pas sur ces talens que je fonde ma gloire, c'est sur la façon dont j'ai su les faire connoître.

CARTOUCHE.

Ils vous ont admirablement bien réussi. Pauvre raisonneur, qui se met à la tête d'une armée, et qui se fait casser les os au bout de deux ans. Va, tous les exploits réunis ne valent pas une de mes actions.

MANDRIN.

Ne va pas en entreprendre le récit, je l'ai trop entendu.

CARTOUCHE.

Je ne te rapporterai pas même les faits qui ont immortalisé mon nom à l'hôtel de Bretonvilliers. Je ne suis pas de ces gens qui sont réduits à parler d'eux, pour apprendre leur propre histoire; assez de bouches la racontent sans moi. Tu as paru sur le théâtre de la province, et bientôt tu y seras ignoré; je me suis montré sur celui de la capitale, et on ne m'y oubliera jamais.

MANDRIN.

Tant que le regne des pipes durera, tant que les nez se repaitront de tabac, j'aurai des historiens dans les commis de la ferme.

CARTOUCHE.

Tant que le Pont-Neuf verra couler les eaux de la Seine, tant que l'on aura quelqu'envie de conserver sa bourse, le nom de Cartouche sera connu dans la capitale et dans les Provinces.

MANDRIN.

Mon nom est écrit avec des caracteres de sang dans la mémoire des Commis.

CARTOUCHE.

La souplesse et la dextérité ont gravé le mien dans le souvenir des hommes.

MANDRIN.

Six provinces entieres retentissent encore du bruit de mes exploits.

CARTOUCHE.

D'une frontiere à l'autre, la France est témoin de mes prouesses.

MANDRIN.

J'ai massacré plus de quarante Commis.

CARTOUCHE.

J'ai coupé plus de quarante mille bourses.

MANDRIN.

J'ai commandé à plus de trois cents hommes armés.

CARTOUCHE.

J'ai eu sous mes lois plus de dix mille hommes, dont les mains agissoient par mes ordres.

MANDRIN.

Je n'avois sous mes étendards que des gens éprouvés pour les combats.

CARTOUCHE.

Je commandois à des hommes adroits, à la ville, à la campagne, dans les bureaux, auprès des Grands mêmes.

MANDRIN.

Si vous étiez si bien servi, maître Cartouche; hé! pourquoi n'avoir pas fait abattre un certain échafaud de la place de Grêve, au lieu de monter dessus?

CARTOUCHE.

Je crus d'abord que ce ne seroit qu'un badinage. Je m'y prêtai sans résistance, comptant bien que les choses tourneroient autrement, par malheur les Juges et la police prirent trop de précaution, et la scene, je l'avoue, eut un mauvais dénouement pour moi. Mais vous-même, Seigneur conquérant, fa-

meux preneur de villes, comment avez-vous été pris ?

MANDRIN.

Nous ne sommes pas à l'abri de la trahison, tous tant que nous sommes. Un misérable qui avoit ma confiance, s'ennuie d'être avec moi : il attend que je sois dans le sommeil, et il me livre.

CARTOUCHE.

Je n'aime pas un Général qui dort.

MANDRIN.

Ils se sont jettés plus de trente sur moi, je ne sais si je ne dormois pas encore quand ils m'ont conduit à Valence ; ils m'ont lié, ensuite ils ont......

CARTOUCHE.

Achevez, fameux Héros, achevez. Ensuite ils ont mis monsieur le Général dans un cachot, de-là sur la sellette, puis sur un échafaud, et enfin sur une roue. Qu'on écarte ce Fanfaron, et qu'on le place bien au-dessous de moi.

MANDRIN.

Au-dessous de toi..... Je prétends être ici le premier, et je ne vois point de plus illustre roué sur ces bords.

CARTOUCHE.

Je tiens la premiere place depuis longtemps, et je ne la cede pas.

MANDRIN.

J'aurai le pas sur toi et sur ta bande, je vais traiter le Filou comme j'ai traité là haut les Commis.

La dispute s'échauffoit, lorsque Pluton, instruit du démêlé, tira devant son Tribunal le coupeur de bourses et le preneur de Villes. Ils parurent. « Quel est ce bruit, leur dit Pluton, qui s'élève dans mon Empire ? Insolente canaille, vous êtes l'exécration des mortels et l'horreur de ces bords, et vous avez l'audace d'élever la voix. Misérables brigands, que le crime et le supplice ont rendu l'opprobre de la nature, rentrez dans un silence éternel, et rougissez de vos forfaits. Quel fruit, quel avantage avez-vous retirés de tant de scélératesses? Toi, Cartouche, tu as long-temps étonné la France par la multiplicité de tes vols; tu l'as effrayée par tes meurtres, tu t'es fait des richesses qui n'étoient pas à toi : as-tu trouvé le secret d'en jouir et d'échapper à la Justice ? Toi, Mandrin, tu avois juré la perte de la Ferme, tu as pu l'ensanglanter le poignard à la main. L'as-tu détruite? As-tu joui de ton triomphe? Tu t'es cru invincible dans le cours insolent de tes prospérités. Que sont devenus ces belles chimères dont tu repaissois ton esprit! Un instant a fait évanouir ces fumées, ces projets qui enivroient ta raison. Tu as passé dans les fers, encore endormi dans les idées de ta prétendue grandeur? Et ceux à qui tu croyois avoir inspiré la

terreur de tes armes, sont devenus les Juges qui t'ont livré aux coups du bourreau ? On n'a jamais vu de coupable jouir impunément de son crime. Que ces deux exemples apprennent aux scélérats qui vivent encore, qu'ils font d'inutiles efforts pour échapper à la vengeance qui les attend ! Il y a une providence dont les yeux percent à travers le voile qui la couvre. Jamais l'adresse ne pourra dérober à la justice des crimes secrets ; jamais la force ne pourra soustraire les brigand à l'échafaud. Toi, Cartouche, va prendre ta place à la tête des filous. Toi, Mandrin, sois le chef des brigands, et devenez tous deux l'effroi des coupables.

Comme ils alloient prendre le poste qui leur étoit assigné, Proserpine s'approcha de Mandrin, et lui demanda des nouvelles de ce qui se passoit sur la terre. — « Il n'y a rien de nouveau, lui dit Mandrin, que des Cabriolets, c'est le goût à la mode, c'est la fureur de tout Paris. Hé ! reprit Proserpine, comment sont faits ces cabriolets ? Madame, continua Mandrin, c'est une voiture légère qui n'a que deux roues et un cheval. On y est à découvert ; le maître fait les fonctions de cocher ; mais il faut qu'il ait le chapeau à l'écuyer, c'est-à-dire, une large corne par-devant, et le bouton par

derriere, des gants gris, la manche de l'habit en botte étroite, et le fouet à la main. Ce n'est qu'après des changements infinis, que les sages du Boulevard sont parvenus à donner au goût ce point de perfection. Depuis ce temps, tout est en Cabriolet. Frisure, coëfure, ajustements, perruques, tout prend le goût du Cabriolet. Les jeunes petits maîtres courent nuit et jour en Cabriolet, les fils de marchands même veulent un Cabriolet. Bientôt toute la ville aura des Cabriolets. » Voilà, madame, les sérieuses occupations des sublimes génies de Paris.

« Je veux un Cabriolet, dit Proserpine, on ne peut trop imiter les Français; ils ont autant de sagesse que de goût. Vîte un Cabriolet. Que j'aurai de plaisir à me promener en Cabriolet. On fit venir promptement un ouvrier en Cabriolet: le brancard fut construit le jour même: Cartouche offrit sa roue, Mandrin donna la sienne. » Telle est l'origine du Cabriolet dans les Enfers. Depuis ce temps, Proserpine fait la folle en Cabriolet dans les Champs-Elisées, comme nos Françaises sur le Boulevard.

FIN.

